



RAPPORT ANNUEL 2016



2016 ANNUAL REPORT





SECHOIR N° 1
32 PANIERS

113

(21)

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	P 05
CONSEIL D'ADMINISTRATION	P 07
ORDRE DU JOUR	P 08
FICHE SIGNALÉTIQUE	P 09
RAPPORT DE GESTION	P 11
RAPPORT RSE	P 27
RAPPORT SPÉCIAL DU PCA	P 35
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	P 53
PROJET DE TEXTE DES RÉOLUTIONS	P 69

L'ENTREPRISE

THE COMPANY



Zone humide

LE MOT DU PRÉSIDENT



Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale mixte à l'effet de délibérer : D'une part à titre ordinaire, sur l'activité de notre société au titre de l'exercice 2016 et soumettre à votre approbation les états financiers au 31 décembre 2016.

D'autre part à titre extraordinaire, sur l'autorisation de fractionnement des titres SAPH et la modification des statuts qui en découle.

L'année 2016, marque la commémoration du sixantième anniversaire de la création de la SAPH.

En soixante années d'existence, notre société a consolidé son rôle de pionnier et demeure le leader du caoutchouc naturel en Afrique. La SAPH, au cours du temps, a su relever de nombreux défis pour s'adapter aux exigences d'une entreprise citoyenne alliant performance, gouvernance moderne, respect de l'environnement et développement durable. Des investissements massifs ont été réalisés pour renouveler le verger et pour moderniser les unités industrielles. Sa proximité avec le milieu villageois en a fait le premier acheteur de caoutchouc en Côte d'Ivoire.

L'année 2016 se caractérise par des cours mondiaux du caoutchouc stables par rapport à 2015 malgré une légère embellie au dernier trimestre 2016. Le cours moyen 2016 s'établit à 818,81 FCFA/KG contre 809,21 FCFA/KG en 2015. Soit une légère hausse de 1,17%.

Au plan national, la mise en place de la THC, (Terminal Handling Charges) a contribué à accroître le coût de mise à FOB de nos produits. Cette charge a été supprimée début 2017.

Le fait majeur en 2016 au plan comptable porte sur le retraitement des frais financiers sur les emprunts pour les incorporer aux coûts des investissements en conformité avec la norme comptable IAS 23 relative aux charges d'emprunt. Cette application a contribué à améliorer le résultat net de 4.733 Millions de FCFA pour s'établir à 1.170 Millions de FCFA au 31 décembre 2016.

La production de nos plantations propres en 2016 s'établit à 29.995 tonnes contre 31.157 tonnes en 2015. Soit un recul de 1.161 tonnes en raison du vieillissement du verger. La production achetée auprès des planteurs privés s'établit à 126.826 tonnes contre 103.382 tonnes en 2015. Soit une hausse de 23% par rapport à 2015.

Les investissements d'accroissement de capacités et d'amélioration des performances ont permis d'absorber ce surcroît de production des plantations villageoises.

La production industrielle est passée de 126.871 tonnes en 2015 à 154.205 en 2016. Soit une hausse de 22% par rapport à 2015. Il en résulte des volumes de ventes en hausse de 32.444 tonnes. Soit une hausse de 26% par rapport à 2016.

Le chiffre d'affaires en 2016 s'établit à 112.964 Millions de FCFA contre 97.449 Millions de FCFA. Soit une hausse de 16% imputable à la hausse significative des volumes vendus. La politique de réduction des coûts initiée depuis quelques années permet de maîtriser les charges.

Le résultat fait ressortir un bénéfice net en 2016 de 1.170 Millions de FCFA contre une perte en 2015 de 1.780 Millions de FCFA, en raison de l'incorporation en 2016 de 4.733 Millions de FCFA de charges financières sur emprunt aux investissements.

A titre extraordinaire, pour nous conformer aux décisions du 31 décembre 2015 du Conseil d'Administration de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), portant fractionnement des titres, une résolution vous sera soumise pour améliorer la liquidité du titre SAPH sur le marché.

Malgré les incertitudes qui pèsent sur le marché international et un environnement national caractérisé par le maintien de la taxe sur le caoutchouc granulé, les perspectives sont bonnes pour la SAPH.

En effet, le mécanisme de la taxe sur le chiffre d'affaires a été réactivé à compter de novembre 2016, compromettant ainsi la capacité d'investissements pour faire face à la hausse de la production du caoutchouc en milieu villageois.

Le relèvement des cours observé au cours du dernier trimestre 2016, et en début d'année 2017 reste encore fragile et il subsiste des inquiétudes pour le second semestre 2017, lorsque les volumes vont augmenter. Nous ne devons donc pas nous détourner de toutes les mesures de baisse des charges, d'amélioration de nos performances, en alliant productivité et qualité pour conserver nos marges.

Ces dispositions permettront à la SAPH de renouer durablement avec le profit.

Joyeux anniversaire à la SAPH et merci pour votre confiance.

**Le Président du Conseil d'Administration.
Jean-Louis BILLON**

THE WORD OF THE CHAIRMAN

Ladies and Gentlemen,

In accordance with the law and our statutes, we called for a combined general assembly in order to deliberate about: Our company's activities for 2016 and submit the financial statements for the financial year ended 31/12/2016 to your approval, as part of the Ordinary General Meeting.

And furthermore, the authorization to split SAPH's stocks and the ensuing amendment of statutes, as part of the Extraordinary General Meeting.

The year 2016 marks the commemoration of the sixtieth anniversary of the creation of SAPH.

For sixty years, our company has consolidated its pioneering role and is still the leader of natural rubber in Africa. SAPH has overcome many challenges to adapt to the requirements as a corporate citizen, combining performance, modern governance, respect for the environment and sustainable development. Significant investments were made to renew plantations and modernize the industrial units. Its proximity to the rural environment positioned the company as the biggest buyer of rubber in Côte d'Ivoire.

Rubber prices were stable at international level in 2016 compared to 2015, despite a slight improvement in the last quarter of 2016. The average price in 2016 is CFAF 818.81 /KG against CFAF 809.21 /KG in 2015, i.e. a slight increase of 1.17%.

At the national level, the introduction of THC (terminal handling charges) contributed to increase the cost of FOB delivery for our products. These charges were suppressed at the beginning of 2017.

The major development in 2016 as regards accounting relates to the restatement of financial expenses in borrowings to capitalize it in investment costs in compliance with IAS 23 on borrowing costs. This situation helped improve the net result, by CFAF 4733 million to CFAF 1.170 million as at 31/12/2016.

Our agricultural production in 2016 reached 29,995 tons in 2016 compared to 31,157 tons in 2015, i.e. a drop of 1,161 tons due to the ageing plantations. Production purchased from private growers stands at 126,826 tons compared to 103,382 tons in 2015, i.e. a 23% increase compared to 2015.

Capacity-building and performance-enhancing investments helped absorb this increase in the production of village plantations.

Industrial production rose from 126,871 tons in 2015 to 154,205 in 2016, i.e. a 22% increase compared to 2015; and as a result, sales volumes increased by 32,444 tons, i.e. a 26% increase compared to 2016.

The turnover in 2016 amounted to CFAF 112,964 million compared to CFAF 97,449 million, i.e. an increase of 16% explained by the significant increase in sold volumes.

The cost reduction program implemented in recent years makes it possible to control expenses.

The result reflects a net profit of CFAF 1,170 million in 2016 against a loss of CFAF 1,780 million in 2015 due to the capitalization of CFAF 4,733 million of financial charges in the borrowings for investments.

In the context of the Extraordinary Meeting and in view to comply with the decisions of 31/12/2015 issued by the Board of Directors of the Regional Stock Exchange (BRVM), on stock split, a resolution will be submitted to you to improve SAPH's share liquidity on the market.

Despite the uncertainties on the international market and a domestic environment characterized by the maintenance of the tax on granulated rubber, SAPH's prospects are positive. Indeed, the turnover tax mechanism was reactivated as of November 2016, thus jeopardizing the investment capacity to address the increase in rubber production in rural environment.

The rise in prices recorded during the last quarter of 2016 and at the beginning of 2017 remains fragile and there is still some concerns for the second half of 2017, when volumes will increase. We should therefore not divert from all actions to reduce costs, improve our performance, by combining productivity and quality to preserve our margins.

These measures will help SAPH make sustainable profit.

Happy Birthday to SAPH and thank you for your trust.

The Chairman.
Jean-Louis BILLON

<i>Administrateurs</i>	<i>Expiration (date de clôture)</i>
M. Jean-Louis BILLON	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
SIFCOM Représentant Permanent : M. Banga AMOIKON	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
SIPH Représentant Permanent : M. Pierre BILLON	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
SIFCA SA Représentant Permanent : Mme Lucie BARRY TANNOUS	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
CFM (Pays-Bas) Représentant Permanent : M. Jacques HOLLAENDER	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
Michelin Finance (Pays-Bas) Représentant Permanent : M. Thierry SERRES	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016
M. Bertrand VIGNES	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016
M. Tiémoko COULIBALY	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
M. Maurice Botoh YAPO	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
M. Alassane DOUMBIA	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016
M. Jean-Luc BEDIE	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018

A titre ordinaire:

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée sur l'exercice clos le 31 décembre 2016.
2. Lecture et approbation du rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016 et du rapport spécial sur les conventions réglementées visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique.
3. Approbation des comptes et des conventions réglementées- quitus aux Administrateurs.
4. Affectation du résultat de l'exercice 2016 ;
5. Renouvellement de mandat d'administrateurs
6. Cooptation d'un Administrateur
7. Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs.

A titre extraordinaire:

8. Décision de fractionnement des titres SAPH ;
9. Modification corrélative de l'article 7 des statuts ;
10. Pouvoirs pour la signature des statuts et l'accomplissement des formalités légales.

Ordinary Meeting:

1. Reading and approval of the Board of Directors' report to the General Meeting for the year ended 31 December 2016.
2. Reading and approval of the Statutory Auditors' general report for the financial year ended 31 December 2016 and the special report on the regulated agreements referred to in Articles 438 to 448 of the Uniform Act relating to Commercial Companies and Economic Interest Group.
3. Approval of accounts and regulated agreements - discharge to Directors.
4. Allocation of result for 2016;
5. Renewal of the Board members' term of office
6. Approval for a new Director
7. Remuneration of Directors

Extraordinary General Meeting:

8. Authorization to split SAPH's stocks;
9. Amendment of the Statutes;
10. Delegation of powers for formalities.

Forme Société Anonyme	Form S.A
Date de Création 29 décembre 1956	Creation December 29 th , 1956
Capital Social 14.593.620.855 FCFA	Capital FCFA 14.593.620.855
Siège Immeuble Ex-SIT – Rue des Galions Abidjan – Zone Portuaire 01 B.P 1322 Abidjan 01 Téléphone : +225 21 75 76 25 Télécopie : +225 21 75 76 40	Headquarters Immeuble Ex-SIT – Rue des Galions Abidjan – Zone Portuaire 01 B.P 1322 Abidjan 01 Telephone : +225 21 75 76 76 Fax : +225 21 75 76 40
N° Registre de Commerce CI-ABJ-1962-B-2059	N° RC CI-ABJ-1962-B-2059
N° Contribuable CC 0105337 H	Taxpayer N° CC 0105337 H
Nominal 2.855 CFA	Nominal 2.855 CFA

Effectif au 31 décembre 2016 : **5.268 salariés**

Superficie hévéas
matures : **16.543 Ha**
immatures : **6.377 Ha**

Superficie palmiers
matures : **356 Ha**
immatures : **2.008 Ha**

Mandataires sociaux

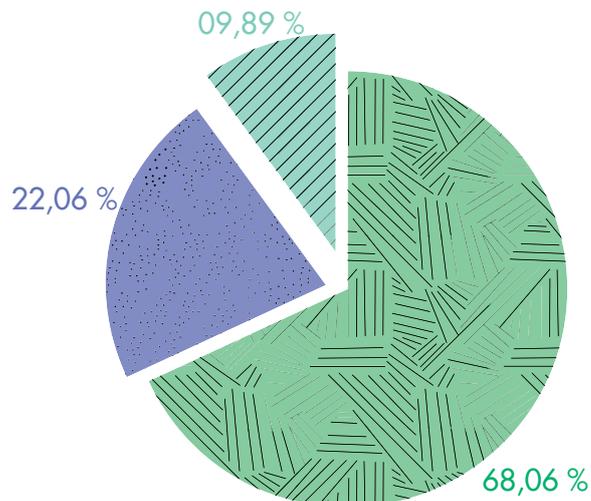
Président du Conseil d'Administration : M. Jean-Louis BILLON
Directeur Général : M. Marc GENOT

Commissaires aux Comptes :

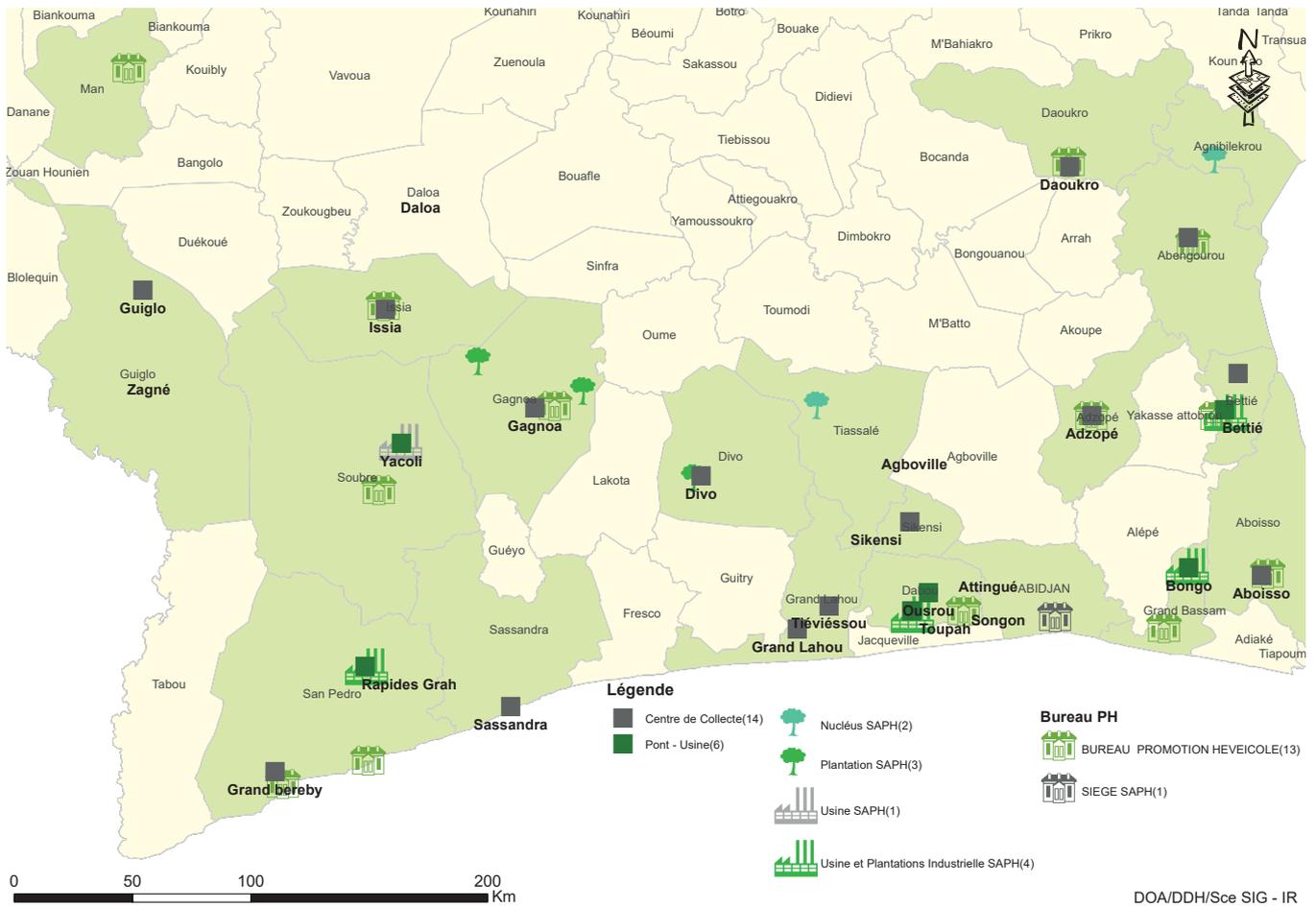
- Mazars Côte d'Ivoire 2017 (Jusqu'à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017)
- PriceWaterhouseCoopers 2017 (Jusqu'à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017)

Commissaires aux comptes suppléants :

- Auditeurs Associés en Afrique-KPMG CI 2017 (Jusqu'à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017)
- Ernst & Young 2017 (Jusqu'à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017)



■ SIPH	68,06 %
■ C.F. Michelin	09,89 %
■ Divers (en bourse)	22,06 %



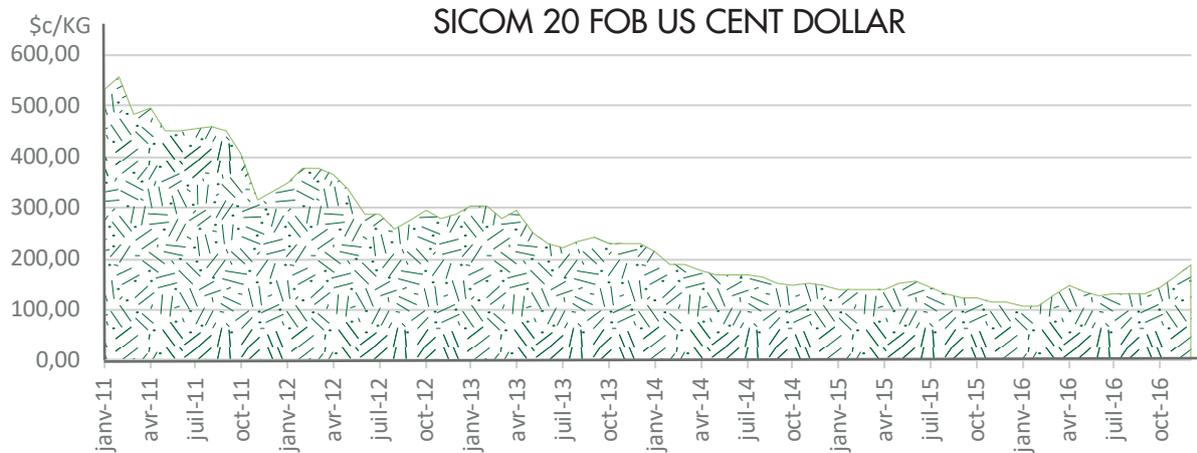
RAPPORT DE GESTION

MANAGEMENT REPORT



1. Environnement international et cours mondiaux

1. International environment and world prices



Les cours mondiaux du caoutchouc de l'exercice 2016, malgré la remontée observée au cours du dernier trimestre de l'année, restent relativement stables comparés à l'exercice 2015. En effet, les cours moyens du caoutchouc sur le marché international passent d'une moyenne annuelle de 1,3691 dollars le kilogramme à fin décembre 2015 à 1,3864 dollars le kilogramme en 2016.

Global rubber prices remain relatively stable in 2016 compared to 2015 despite the rise witnessed during the last quarter of the year. The average rubber prices on the world market increase marginally from \$1.3691 per kilogram as at end-December 2015 to \$1.3864 per kilogram in 2016.

2. Environnement national

2. Domestic environment

L'environnement national est marqué par la hausse des surcoûts sur les transports maritimes avec :

The domestic environment recorded an increase in maritime surcharges (shipping) including:

- La THC – Terminal Handling Charges variant entre 75.500 FCFA et 137.750 FCFA par container, est instituée par les armateurs dès mars 2016. Cette taxe a été suspendue le 28 décembre 2016 par l'arrêté ministériel N°177.
- La VGM – Verified Gross Mass ou la vérification du poids des containers devient obligatoire en juillet 2016, afin de renforcer la sécurité maritime et réduire les dangers lors des transports de fret maritime. Son coût est de 2.750 FCFA par container pesé.

- The THC - Terminal Handling Charges varying between CFAF 75,500 and CFAF 137,750 per container, has been introduced by ship owners as of March 2016. This charge was cancelled on December 28th, 2016 by the Ministerial Order No. 177.
- The VGM - Verified Gross Mass or verification of the weight of containers became compulsory in July 2016, in order to strengthen maritime safety and reduce risks during freight shipping and the tariff is CFAF 2,750 per container weighed.

3. Au plan interne à la société

3. Within the company

Pour répondre à l'augmentation des quantités de caoutchouc villageois disponibles, SAPH a modifié au cours de l'exercice, le process de son unité industrielle de Bettié afin d'améliorer sa productivité et la qualité de sa production.

To face the increase in the volume of rubber available from village growers, SAPH modified the process of its industrial unit located at Bettié during the year in order to improve its productivity and the quality of its production.

La société a poursuivi sa politique de réduction des coûts pour faire face au niveau des cours du caoutchouc sur le plan international.

The Company continued its cost reduction program to take into account the low level of rubber prices on the international market.

4. Nouvelle option comptable

Conformément à la notion économique de coût, le SYSCOHADA n'exclut pas l'incorporation des charges financières ni dans les coûts de production, ni dans les coûts d'acquisition, en conformité avec la norme comptable internationale IAS 23 relative aux charges d'emprunt.

Il convient de préciser que l'incorporation des charges d'emprunts au coût d'acquisition ou de production des actifs est préconisée, lorsque les conditions requises sont satisfaites, afin de fournir une information plus complète et exacte sur ces actifs dans le patrimoine de la société.

Suite à la révision de ses comptes, la société a procédé à une correction de ses actifs immobilisés au 31 décembre 2016 en y incorporant les charges d'emprunts liés aux investissements sur les exercices allant de 2012 à 2016 représentant un montant total de 4.896 Millions de FCFA

Cette incorporation des charges d'emprunt a eu comme conséquence l'amélioration du résultat net de l'exercice 2016 de la société de 4.733 Millions de FCFA comme suit :

IMPACT COMPTE DE RESULTAT

Rub	Description	valeur
99	Résultat net - avant charges d'emprunt	-3 563
72	Production immobilisée	4 896
68	Dotations aux amortissements	-168
60	Variation stock matières	1
73	Variation stock PF	4
99	Résultat définitif - avec charges d'emprunt	1 170
99	Impact sur le résultat	4 733

4. New accounting option

In accordance with the economic cost concept, SYSCOHADA does not exclude the capitalization of financial charges either in production costs or acquisition costs, in compliance with the International Accounting Standard IAS 23 on borrowing costs.

It should be noted that the capitalization of borrowing costs in acquisition costs or production costs for assets is recommended, when the required conditions are met, to provide more complete and accurate information on these assets in the item Company's Assets.

As a result of the revision of its financial statements, the Company adjusted its fixed assets as of December 31st, 2016 and capitalized the borrowing costs for investments over the period 2012 - 2016, i.e. a total amount of CFAF 4,896 million

This capitalization of the borrowing costs resulted in an increase by CFAF 4,733 million in the net result of the Company in 2016, as follows:

IMPACT BILAN

Rub	Description	valeur
13	Résultat net - avant charges d'emprunt	-3 563
24	Actifs immobilisés	4 896
28	Amortissements	-168
32	Stocks matières	1
36	Stocks produits finis	4
13	Résultat définitif - avec charges d'emprunt	1 170
13	Impact sur le résultat	4 733



Récolte de fonds de tasse

II. Situation de la société et son activité au cours de l'exercice écoulé

II. Situation of the Company and its activity last year

1. Evolution des données quantitatives

1. Trends in quantitative data

Production en tonnes

	Réalisé					Var N / N-1	
	2012	2013	2014	2015	2016	var	%
	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH
	e	d	c	b	a	a-b	(a-b)/b
Production des champs	34 905	33 426	31 877	31 157	29 995	-1 161	-4%
Production achetée	76 564	81 260	75 381	103 382	126 826	23 444	23%
Production usinée	104 123	120 781	111 188	126 871	154 205	27 334	22%
Production vendue	104 492	119 211	111 487	124 098	156 543	32 444	26%

Superficie en hectares

	Réalisé					Var N / N-1	
	2012	2013	2014	2015	2016	var	%
	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH
	e	d	c	b	a	a-b	(a-b)/b
Hévéas - matures	17 113	17 341	16 925	16 252	16 543	291	2%
Palmiers - matures	93	93	93	146	356	210	144%
Hévéas - immatures	3 981	4 849	5 643	5 990	6 377	387	6%
Palmiers - immatures	65	263	1 219	1 653	2 008	355	21%
Total superficies agricoles	21 252	22 546	23 880	24 041	25 284	1 243	5%

La production des champs sur l'exercice 2016 continue de baisser passant de 31.157 tonnes en 2015 à 29.995 tonnes à fin 2016, soit un recul de 1.161 tonnes. Cette baisse de la production propre s'explique en partie par une augmentation des parts non saignées liées à la rareté de la main d'œuvre notamment sur notre site de Bongo et dans les parcelles les moins productives alors que les surfaces en saignée augmentent de 291 hectares (2%) sur la même période. Globalement nous continuons à ressentir le vieillissement du verger.

La production achetée aux planteurs villageois s'établit à 126.826 tonnes en 2016 contre 103.382 tonnes en 2015 soit une progression de 23.444 tonnes (23%) d'une année sur l'autre. Cette hausse est la conséquence de l'amélioration des capacités de nos unités industrielles de Rapides-Grah en 2014, Bongo en 2015 et Bettié en 2016.

Les capacités actuelles de nos unités industrielles de Rapides-Grah, Bongo et Bettié permettent d'augmenter notre production usinée de 27.334 tonnes (soit 23%) et nos volumes de vente de 32.444 tonnes (soit 26%) sur les deux années.

Les surfaces agricoles continuent de progresser, passant de 24.041 hectares en 2015 à 25.284 hectares à fin 2016. Cette progression traduit l'optimisation de nos surfaces agricoles notamment avec l'exploitation des versants pour l'hévéa et des vallées pour le palmier à huile.

In 2016, field production continues to decline from 31,157 tons in 2015 to 29,995 tons as at the end of 2016, i.e. a drop of 1,161 tons. This fall of production is partially explained by an increase in untapped areas due to the scarcity of labor force, particularly at our Bongo site and in less productive plots, while tapped areas increased by 291 hectares (2%) over the same period. We continue globally to feel the results of the ageing of our plantations.

The production purchased from outgrowers stands at 126,826 tons in 2016 compared to 103,382 tons in 2015, i.e. a year on year increase of 23,444 tons (23%). This increase is the result of the improved capacity of our industrial units of Rapides-Grah in 2014, Bongo in 2015 and Bettié in 2016.

The current capacity of our industrial units of Rapides Grah, Bongo and Bettié contributes to increase our processed production by 27,334 tons (23%) and our sales volumes by 32,444 tons (26%) over the two years.

Agricultural surfaces continue to increase from 24,041 hectares in 2015 to 25,284 hectares as at the end of 2016. This increase reflects the optimization of our agricultural areas, particularly with the exploitation of slopes for rubber trees and valleys for oil palm.

2. Evolution de données chiffrées

2. Trends in figures

Chiffres en Millions de FCFA

	Réalisé				Réalisé			Var N / N-1	
	2012	2013	2014	2015	2016			var	%
	SAPH e	SAPH d	SAPH c	SAPH b	SAPH Initial	SAPH Impact	SAPH a	SAPH a-b	SAPH (a-b)/b
Chiffre d'affaires	172 962	155 621	99 611	97 449	112 964	0	112 964	15 515	16%
Résultat net	21 071	13 707	-3 799	-1 780	-3 563	4 733	1 170	2 949	166%
Dividendes versés	39 359	8 179	3 297	0	0	0	0	0	N/A
Investissements réalisés	11 864	15 423	20 763	15 852	4 177	4 896	9 073	-6 779	-43%
Capitaux propres	68 337	73 865	66 769	64 989	61 426	4 733	66 159	1 170	2%
Ressources stables	68 779	74 233	87 326	96 036	91 852	4 733	96 585	549	1%

La progression du chiffre d'affaires de 16% (+15 515 Millions de FCFA) observée sur l'exercice 2016 est liée aux volumes vendus pour 25 Milliards de FCFA, la baisse du prix moyen de vente par rapport à 2015 expliquée ci-dessous ayant quant à elle un impact de -9,9 Milliards de FCFA. Le résultat net de l'exercice se trouve amélioré de 4.733 Millions de FCFA représentant l'impact de l'incorporation des charges d'emprunt.

SAPH a réduit sa politique d'investissement pour tenir compte de la baisse continue des cours du caoutchouc sur le plan international. Il est à noter qu'une partie de ces investissements (4.896 Millions de FCFA) proviennent de l'incorporation des charges d'emprunt.

La hausse des capitaux propres et des ressources stables de SAPH est la conséquence du résultat net généré par l'entreprise.

The turnover increases by 16% (+CFAF 15,515 million) in 2016 due to the sales volume amounting to CFAF 25 billion; the decrease in the average selling price compared to 2015 as mentioned below has an impact of CFAF 9.9 billion. The net result for the year shows an increase by CFAF 4,733 million reflecting the impact of the capitalization of borrowing costs.

SAPH reduced its investment level to take into account the continuous drop in rubber prices at the international level. It should be noted that part of these investments (CFAF 4,896 million) result from the capitalization of borrowing costs.

The increase in SAPH's equity and stable resources is a consequence of the net result realized by the company.



III. Résultats et situation financière

1. Résultat de l'exercice 2016

Ventes et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élève à 112.964 Millions de FCFA à fin décembre 2016, soit une hausse de 15.515 Millions de FCFA par rapport à celui de décembre 2015. Cette progression du chiffre d'affaires s'explique d'une part, par la hausse des volumes vendus de 21% par rapport à 2015 avec un effet induit de 25 Milliards de FCFA, et d'autre part, par la baisse du prix moyen de vente par rapport à 2015 ayant quant à elle un impact de -9,9 Milliards de FCFA.

Le prix moyen de vente subit quant à lui une baisse de 8% en phase avec la tendance des cours du caoutchouc sur les trois premiers trimestres de l'année ; la moyenne annuelle des cours sur le marché international reste pratiquement stable (+1%) sur les deux exercices. La remontée des cours sur les deux derniers mois de l'année n'a pratiquement pas eu de conséquences sur notre prix de vente de la fin d'année, les contrats étant fixés à l'avance pour « couvrir » notre stock. Nous en bénéficierons dès janvier 2017.

III. Results and financial situation

1. Results for 2016

Sales and turnover

The turnover as at end-December 2016 amounts to CFAF 112,964 million, i.e. an increase of CFAF 15,515 million compared to December 2015. This increase in turnover is mainly due to a rise in sales volumes by 21% compared to 2015, i.e. CFAF 25 billion, the drop of the average selling price compared to 2015 with an impact of - CFAF 9.9 billion.

The average selling price decreases by 8%, in line with rubber price trends recorded in the first three quarters of the year. The annual average prices on the international market remain virtually stable (+ 1%) over the two years. The rise in prices during the last two months of the year had virtually no impact on our year-end selling price, our stock being "covered" by contracts at any point of time; the benefits of the SICOM increase will be fully visible as from January 2017.

Chiffres en Millions de FCFA

	2015	2016		Var	%	
	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH	
	a	Initial	impact	b-a	(a-b)/b	
Production immobilisée - Plantations	4 155	2 659	3 835	6 493	2 338	36%
Production immobilisée - Autres	7 123	33	1 061	1 094	-6 029	-551%
Total Stocks	11 278	2 692	4 896	7 588	-3 690	-49%

La production immobilisée enregistre les transferts des charges relatives à la création des immobilisations agricoles et non agricoles. Elle se chiffre à 7.588 Millions de FCFA en 2016 soit une baisse 3.690 Millions de FCFA par rapport à 2015. Cette baisse est surtout liée à la réduction de notre niveau d'investissement sur l'exercice. L'incorporation des charges d'emprunt a permis de réduire fortement la baisse initiale de 8.586 Millions de FCFA.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation hors achats de caoutchouc, amortissements et provisions, s'élèvent à 49.947 Millions de FCFA à fin décembre 2016 contre 55.480 Millions de FCFA en 2015. Cette baisse de 5.532 Millions de FCFA découle de plusieurs facteurs :

The capitalized production includes the transfer of expenditure related to the creation of farm and non-farm capitalized assets. It stands at CFAF 7,588 million in 2016, i.e. a decrease of CFAF 3,690 million compared to 2015. This decrease is mainly due to our low level of investment over the year.

The capitalization of borrowing costs resulted in a substantial reduction in the initial drop of CFAF 8,586 million.

Operating costs

Operating costs excluding rubber purchases, amortization and provisions amount to CFAF 49,947 million as at end-December 2016 against CFAF 55,480 million in 2015. This decrease of CFAF 5,532 million is explained by several factors:

❖ Les achats de fournitures extérieures

Chiffres en Millions de FCFA

	2015	2016	Var	%
	SAPH a	SAPH b	SAPH b-a	SAPH (a-b)/b
Fournitures stockées	9 542	11 259	1 717	15%
Achats stockés - matières combustibles	4 148	4 117	-31	-1%
Achats stockés - autres matières	6 328	6 400	73	1%
Variation stock matières consommables	-934	742	1 676	226%
Fournitures non stockables	9 544	3 695	-5 849	-158%
Eau	15	10	-5	-45%
Electricité	1 816	2 830	1 014	36%
Autres énergies	384	278	-105	-38%
Fournitures d'entretien	5	6	1	9%
Fournitures de bureau	55	81	26	32%
Petits matériels	234	607	374	62%
Etudes et travaux	7 036	-117	-7 153	6098%
Total fournitures extérieures	19 086	14 954	-4 132	-28%

❖ External supplies

Les achats de fournitures stockées (hors variations de stock) sont relativement stables sur les exercices 2015 et 2016 ; le niveau de stock de fournitures stockées a baissé de 742 Millions de FCFA de décembre 2015 à décembre 2016.

Les achats de fournitures non stockables hors « Etudes et travaux » sont passés de 2.508 Millions de FCFA à 3.812 Millions FCFA. Cette augmentation s'explique principalement par :

- la hausse des charges d'électricité de 1.014 Millions de FCFA qui est pour 30% la conséquence d'une mauvaise séparation de l'exercice 2015, et pour le reste de la variation observée de l'activité.

- la hausse des petits matériels de 374 Millions de FCFA en rapport avec les « acquisitions » de palettes métalliques (good-pack).

Les achats de travaux et études en 2015 pour 7.036 Millions de FCFA ont été par ailleurs immobilisés en 2015 par un transfert de charges.

Purchases of stored supplies (excluding change in inventories) are relatively stable in 2015 and 2016; the stock level of stored supplies declines by CFAF 742 million from December 2015 to December 2016.

Purchases of non-storable supplies excluding «Studies and works» rose from CFAF 2508 million to CFAF 3, 812 million, mainly as a result of:

- The increase in electricity costs by CFAF 1,014 million, which is due at 30% to a poor separation for the year 2015 and activities, for the remainder of observed variations.

- The increase in small equipment by CFAF 374 million in link with the «acquisitions» of metal pallets (good-pack).

Purchases related to the item 'works and studies' in 2015 amounted to CFAF 7,036 million and were also capitalized in 2015 through a transfer of expenditure.

❖ Les transports

Chiffres en Millions de FCFA

	2015	2016	Var	%
	SAPH a	SAPH b	SAPH b-a	SAPH (a-b)/b
Transports du Personnel	33	43	10	22%
Voyages et déplacements	134	43	-91	-208%
Transports entre établissements	60	26	-34	-131%
Transports - autres	46	30	-16	-54%
Total transports	273	142	-131	-92%

La baisse des charges de transports est le résultat de la politique de réduction des coûts engagée et maintenue par l'entreprise.

❖ Transportation

The decrease in transportation costs is the result of the cost reduction program initiated and maintained by the company.

❖ Les services extérieurs

Chiffres en Millions de FCFA

	2015	2016	Var	%
	SAPH a	SAPH b	SAPH b-a	SAPH (a-b)/b
Soustraitance	5 369	5 166	-203	-4%
locations et charges locatives	1 050	1 430	380	27%
redevances	157	174	17	10%
Entretien, réparation et maintenance	1 116	1 000	-116	-12%
Assurances	1 093	661	-432	-65%
Etudes, recherches et documentations	6	7	2	23%
Publicités, publications et relations publiques	86	83	-3	-4%
Télécommunications	294	305	10	3%
Frais bancaire	275	169	-106	-63%
Remunération d'intermédiaires et conseils	4 894	5 808	914	16%
Formations	154	70	-84	-120%
Redevances pour brevet, licence, logiciel	0	66	66	100%
Cotisations	82	63	-19	-30%
Autres charges extérieures	1 690	1 161	-528	-46%
Total fournitures extérieures	16 264	16 163	-101	-1%

❖ External services



La politique de réduction des coûts initiée par la Direction Générale de SAPH depuis bientôt deux (02) années, pour juguler les conséquences de la baisse continue des cours du caoutchouc a permis de réduire considérablement les coûts sur la plupart des postes « services extérieurs ». On note toutefois des variations positives notamment sur :

- les locations et charges locatives qui augmentent de 380 Millions de FCFA en rapport avec la hausse des activités de manutentions sur les unités de productions.
- les rémunérations d'intermédiaires et conseils qui progressent de 914 Millions de FCFA couvrent :
 - une hausse des rémunérations des transitaires de 1.304 Millions de FCFA pour faire suite au regain d'activité mais également aux surcharges portuaires avec la THC, la VGM et la TC alimentaires,
 - une hausse de l'assistance technique de 244 Millions de FCFA en relation avec la hausse du chiffre d'affaires,
 - une baisse des autres honoraires de 632 Millions de FCFA avec la fin des prestations liées à l'implémentation du logiciel SAP en 2015.
- Les autres charges extérieures baissent de 528 Millions de FCFA et sont liées à la diminution des charges de mission, sécurité et gardiennage respectivement pour 413 Millions de FCFA et 127 Millions de FCFA

❖ Les impôts et taxes

Chiffres en Millions de FCFA

	2015	2016	Var	%
	SAPH a	SAPH b	SAPH b-a	SAPH (a-b)/b
Impôts directs	1 488	2 035	547	27%
Droits d'enregistrements	58	46	-13	-28%
Amendes et pénalités	26	198	172	87%
Autres impôts et taxes	67	288	221	77%
Total impôts et taxes	1 640	2 566	927	36%

La taxe sur le caoutchouc de 582 Millions de Francs sur 2016 sans équivalent en 2015 représente 63% de la hausse. Il est à noter que cette taxe est due lorsque le prix du caoutchouc est supérieur ou égal à 1.000 FCFA ; le prix du caoutchouc a passé pour la première fois la barre de 1.000 FCFA en novembre 2016.

Les autres impôts et taxes, de même que les amendes et pénalités sont consécutifs aux contrôles fiscaux et douaniers dont a été l'objet la société au cours de l'année.

The cost reduction program initiated by SAPH's senior management for almost two (2) years in order to mitigate the consequences of the continuing fall of rubber prices resulted in a significant cost reduction as regards most «external services» items. However, positive variations are recorded for:

- Rents and rental expenses that increase by CFAF 380 million in relation to the increased handling activities in production units.
- Intermediary and consultancy fees with an increase of CFAF 914 million hide:
 - An increase in the salaries of freight forwarders by CFAF 1,304 million as a result of the rise in activity but also in customs surcharges with THC, VGM and TC on food
 - An increase in technical assistance by CFAF 244 million in relation to the rise in turnover
 - A decrease of other fees by CFAF 632 million with the end of services related to the implementation of SAP software in 2015.
- The other external charges decrease by CFAF 528 million, a situation that is due to the reduction of charges related to travel, security and security agents respectively by CFAF 413 million and CFAF 127 million

❖ Taxes and duties

The tax on granulated specified rubber of CFAF 582 million in 2016 compared to none in 2015. It should be noted that this tax is applied when rubber price is higher than CFAF 1,000 per Kg; rubber price exceeded CFAF 1,000 in November 2016.

Other taxes and duties, and fines and penalties are a result of the tax and customs audits underwent by the company during the year.

❖ Les charges du personnel

Chiffres en Millions de FCFA

	2015	2016	Var	%
	SAPH a	SAPH b	SAPH b-a	SAPH (b-a)/a
Salaire et appointement	12 729	12 856	127	1%
Salaire et appointement (hors licenciement et préavis)	11 578	11 066	-511	-4%
Licenciement, préavis	1 151	1 790	639	56%
Charges sociales	1 743	1 529	-214	-12%
Autres charges sociales	256	243	-13	-5%
Personnel extérieur	207	30	-177	-86%
Total charges du personnel	14 936	14 659	-277	-2%

Les salaires et appointement (hors licenciement, préavis et congé) et les charges sociales baissent respectivement de 511 Millions de FCFA et de 214 Millions de FCFA en relation avec la réduction des effectifs pour motif économique d'environ 1.200 employés observée au cours de l'exercice 2016. Le licenciement économique a coûté à SAPH 1.115 Millions de FCFA sur l'exercice.

Résultat financier

La dégradation du résultat financier de 687 Millions de FCFA est en rapport avec les charges de la dette sur le moyen terme et les crédits spots qui augmentent respectivement de 192 Millions de FCFA et 272 Millions de FCFA.

Le reste de la variation provient de la baisse des revenus financiers de 152 Millions de FCFA ; les commissions de rapatriements ayant cessé d'être versées par les établissements financiers sur l'exercice contrairement à 2015.

Résultat hors activités ordinaires

Le résultat hors activités ordinaires résulte principalement de la révision des amortissements pratiqués, à la suite des travaux d'inventaires physiques des immobilisations, réalisés par un cabinet externe. Ces travaux ont conduit à la constatation d'un produit net de 631 Millions de francs CFA. Le reste de la variation provient des plus ou moins values de cessions observées au cours de l'exercice.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat correspond à l'impôt minimum forfaitaire déterminé à partir du chiffre d'affaires et correspond à 0.5% du chiffre d'affaires de l'exercice.

Résultat net

Le résultat net est un profit de 1.170 Millions de FCFA au titre de l'exercice 2016 contre une perte de 1.780 Millions FCFA en 2015. Il comprend l'impact de 4.733 Millions de FCFA correspondant à l'incorporation des charges d'emprunts. Sans cet impact, il aurait représenté une perte de 3.563 Millions de FCFA.

❖ Personnel expenses

	2015	2016	Var	%
	SAPH a	SAPH b	SAPH b-a	SAPH (b-a)/a
Salaries and wages (excluding redundancy, notice and leave) and social charges decrease by CFAF 511 million and CFAF 214 million, respectively, in link with the downsizing recorded in 2016 for economic reasons (approximately 1,200 employees). An economic redundancy cost of CFAF 1,115 million was recorded by SAPH in 2016.	12 729	12 856	127	1%
Salaries and wages (excluding redundancy, notice and leave)	11 578	11 066	-511	-4%
Redundancy, notice and leave	1 151	1 790	639	56%
Social charges	1 743	1 529	-214	-12%
Other social charges	256	243	-13	-5%
External personnel	207	30	-177	-86%
Total personnel expenses	14 936	14 659	-277	-2%

Salaries and wages (excluding redundancy, notice and leave) and social charges decrease by CFAF 511 million and CFAF 214 million, respectively, in link with the downsizing recorded in 2016 for economic reasons (approximately 1,200 employees). An economic redundancy cost of CFAF 1,115 million was recorded by SAPH in 2016.

Financial income

The decrease in the financial income by CFAF 687 million is in line with the medium-term debt charges and spot credits which increase by CFAF 192 million and CFAF 272 million, respectively.

The remainder of the variation is explained by a decrease in financial income by CFAF 152 million as repatriation fees ceased to be paid by financial institutions in 2016 compared to 2015.

Net non-recurring income

Net non-recurring income derives mainly from the review of past depreciations, sequel to the physical inventory of all assets which was conducted by a specialized consultant. This review concluded that a net income of CFAF 631 Millions should be recorded. The balance derives mainly from the item "Net book value of transfers»

Tax on income

Tax on income corresponds to the minimum tax determined on the basis of the turnover and corresponds to 0.5% of the turnover for the year.

Net result

The net result represents a profit of CFAF 1,170 million in 2016 compared to a loss of CFAF 1,780 million in 2015 and includes the impact of CFAF 4,733 million corresponding to the capitalization of borrowing costs. Without this impact, the loss would reach CFAF 3,563 million.

2. Principales évolutions bilancieller et situation financière

Variation des actifs immobilisés

Les principaux investissements sont les suivants :

Chiffres en Millions de FCFA

	déc-15			déc-16				
	Augment	Diminut	Invest nets	Augmentation		Augment	Diminut	Invest net
				Initial	Impact			
Investissements incorporels	1 319	-56	1 263	141	300	441	0	882
Terrains	59	0	59	-0	4	4	0	8
Investissements agricoles	4 155	-1 618	2 537	2 659	3 835	6 493	-1 080	11 907
Batiments - Constructions	1 367	-163	1 204	439	482	921	-314	1 528
Matériel et outillage industriel	1 115	-2 351	-1 237	876	205	1 081	-308	1 854
Matériel et mobilier de bureau	56	-224	-167	28	0	28	-12	43
Matériel de transport	31	-124	-93	192	0	192	-216	168
Installation et agencement	783	0	783	149	66	215	-78	352
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours autres	6 846	-1	6 845	-559	4	-556	0	-1 111
Avances et acomptes s/imm. Corp.	0	-456	-456	0	0	0	0	0
Prêts, cautionn. & aut. Créances	121	-121	0	254	0	254	-275	234
Prêts au personnel	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL INVESTISSEMENTS	15 852	-5 115	10 737	4 177	4 896	9 073	-2 282	15 864

Les investissements bruts de la société sont de 9.073 Millions de FCFA en net recul par rapport à ceux de l'exercice écoulé. Ce recul fait suite à la réduction du budget des investissements sur 2016 pour faire face à la chute des cours du caoutchouc. L'impact de l'incorporation des charges d'emprunt sur ces investissements est de l'ordre de 4.896 Millions de FCFA sur l'exercice.

2. Main balance sheet trends and financial situation

Change in fixed assets

The main investments are as follows:

The company's gross investments amount to CFAF 9,073 million, a sharp decline compared to the previous year. This decline follows the reduction of the investment budget in 2016, in order to deal with the drop in rubber prices. The impact of the capitalization of borrowing costs for these investments amounts to CFAF 4,896 million in the year.

Variation des actifs circulants

❖ Les stocks

Chiffres en Millions de FCFA

	2015	2016	2016	Var	%
	SAPH	SAPH	SAPH		
	a	b	impact	b-a	(a-b)/b
Matière première	11 763	14 864	1	3 101	21%
Autres approv	5 539	4 840	0	-699	-14%
En-cours	4 113	1 103	0	-3 010	-273%
Produits fabriqués	5 360	6 784	4	1 424	21%
Provision sur stocks	-1 469	-1 006	0	463	-46%
Total Stocks	25 305	26 585	5	1 280	5%

Change in current assets

❖ Inventories

Le stock de nos matières évolue très peu, passant de 37.104 tonnes en 2015 à 37.317 tonnes à fin 2016. La hausse de 1.280 Millions de FCFA observée sur la valeur de ce stock est liée à l'effet prix de 1.949 Millions de FCFA et accessoirement à l'effet quantité de 112 Millions de FCFA.

Le reste de la variation découle du stock de consommables et du stock de plants qui baissent respectivement de 699 Millions de FCFA et 545 Millions de FCFA.

L'incorporation des charges d'emprunt n'a pas un impact significatif sur la valeur des stocks de la société.

Le niveau de risque baisse par contre pour s'établir à 1.006 Millions de FCFA à fin décembre 2016. Cela s'explique par :

- la baisse du niveau de risque sur le stock de pièces de rechanges et le stock à rotation lente de 388 Millions de FCFA
- la baisse du niveau de risque sur les stocks de pépinières hévées et palmiers de 75 Millions de FCFA

❖ Les débiteurs

Chiffres en Millions de FCFA

	2015	2016	Var	%
	SAPH a	SAPH b	SAPH b-a	SAPH (a-b)/b
Actif circulant H.A.O.	112	0	-112	N/A
Fournisseurs, avances versées	1 040	1 002	-37	-4%
Clients	12 891	12 451	-441	-4%
Personnel débiteur	502	298	-204	-68%
Etat et collectivités publiques	5 500	5 993	493	8%
Associés et groupe	124	123	-1	-1%
Débiteurs divers	667	158	-509	-322%
Provision sur débiteurs	-3 374	-2 771	603	-22%
Total Débiteurs	17 463	17 255	-208	-1%

La relative baisse des débiteurs de 208 Millions de FCFA entre 2015 et 2016 traduit une baisse nette de l'ensemble des postes le constituant. Il faut toutefois noter la hausse du poste « Etat et Collectivité Publique » de 493 Millions de FCFA en rapport avec l'augmentation de notre stock crédit de TVA. Ce stock de crédit de TVA augmente en effet, de 4.326 Millions de FCFA au cours de l'exercice pour un remboursement de 3.835 Millions de FCFA.

There has been a slight change in our raw materials inventory, from 37,104 tons in 2015 to 37,317 tons at the end of 2016. The increase by CFAF 1,280 million witnessed on this inventory value is explained by the price effect of CFAF 1,949 million and incidentally by the volume effect of CFAF 112 million.

The remainder of the variation results from the consumable inventory and seedling inventory which record a decline by CFAF 699 million and CFAF 545 million, respectively.

The capitalization of borrowing costs does not have a material impact on the value of the company's inventories.

However, the risk level decreases to CFAF 1,006 million as at end-December 2016. This is due to:

- The decrease in the risk level for spare parts inventory and slow-moving inventory by CFAF 388 million
- The decline in the risk level for rubber nursery and palm nursery inventories by CFAF 75 million

❖ Receivables

	2015	2016	Var	%
	SAPH a	SAPH b	SAPH b-a	SAPH (a-b)/b
Actif circulant H.A.O.	112	0	-112	N/A
Fournisseurs, avances versées	1 040	1 002	-37	-4%
Clients	12 891	12 451	-441	-4%
Personnel débiteur	502	298	-204	-68%
Etat et collectivités publiques	5 500	5 993	493	8%
Associés et groupe	124	123	-1	-1%
Débiteurs divers	667	158	-509	-322%
Provision sur débiteurs	-3 374	-2 771	603	-22%
Total Débiteurs	17 463	17 255	-208	-1%

The relative decline in receivables by CFAF 208 million between 2015 and 2016 reflects a net decrease in all items related to it. However, we should note the increase of CFAF 493 million in the Item «State and Public Authority» in relation to the increase in our VAT credit stock. This VAT credit stock in fact increases by CFAF 4,326 million during the year for a refund amounting to CFAF 3,835 million.

Variation des ressources stables

Change in stable resources

Chiffres en Millions de FCFA

	déc-15	Augm	Dim in	Reclas	déc-16
Capital social	14 594				14 594
Primes d'émission, de fusion, d'apport.	233				233
Report à nouveau	40 374			-1 780	38 595
Réserves	2 919				2 919
Résultat de l'exercice	-1 780	1 170		1 780	1 170
Provisions réglementées	8 649				8 649
Provisions pour risques	794	61	-681	0	173
Dettes financières	30 000				30 000
Intérêts des emprunts	252	2 134	-2 134		252
TOTAL RESSOURCES STABLES	96 036	3 365	-2 815	0	96 585

Les ressources stables de la société ont évolué très peu entre décembre 2015 et décembre 2016 et résultent principalement de l'amélioration du résultat par incorporation des charges d'emprunt.

The Company's stable resources recorded a slight change between December 2015 and December 2016 as a result of an increase in income through the capitalization of borrowing costs. The stable resources are as follows:

Variation du passif circulant

Change in current liabilities

Chiffres en Millions de FCFA

	2015	2016	Var	%
	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH
	a	b	b-a	(a-b)/b
Clients, avances recues	-196	-212	-17	8%
Fournisseurs d'exploitation	-10 828	-9 837	991	-10%
Dettes sociales	-1 390	-1 488	-98	7%
Dettes fiscales	-389	-1 490	-1 101	74%
Associés et groupes	-1 181	-638	543	-85%
Autres dettes	-463	-232	231	-100%
Total passifs circulants	-14 447	-13 897	550	-4%

Le passif circulant baisse de 550 Millions de FCFA, passant de 14.447 Millions de FCFA à fin 2015 à 13.897 Millions de FCFA à décembre 2016.

Current liabilities decrease by CFAF 550 million, i.e. from CFAF 14,447 million as at the end of 2015 to CFAF 13,897 million in December 2016.

Variation de la trésorerie

Chiffres en Millions de FCFA

	2015	2016	Var	%
	SAPH a	SAPH b	SAPH b-a	SAPH (a-b)/b
Disponibilités	2 071	4 255	2 184	51%
Banques	1 998	4 105	2 107	51%
Caisse	65	55	-10	-18%
Autres valeurs à encaisser	8	94	86	92%
Crédit de trésorerie	-16 063	-20 591	-4 528	22%
Concours bancaires - dettes	-16 063	-20 591	-4 528	22%
Total trésorerie	-13 992	-16 337	-2 344	14%

Change in cash and cash equivalents

Au cours de l'exercice 2016, la trésorerie nette de SAPH s'est détériorée de 2.344 Millions de FCFA. Elle a eu recours à de nouveaux crédits spots pour le financement de ses activités, notamment l'augmentation du stock de matières premières due à la hausse des prix Apromac et des achats sur les derniers mois de l'exercice

IV. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La hausse des cours mondiaux du caoutchouc sur le marché de Singapour (SICOM20) observée au cours du dernier trimestre 2016 semble se confirmer au cours des deux premiers mois de 2017.

La réglementation de la BRVM impose aux sociétés cotées de nouveaux seuils relatifs au flottant et au nombre de titres composant ce flottant. Afin de satisfaire à cette réglementation, SAPH doit charger SOGEBOURSE de mettre en œuvre le fractionnement des titres dans un rapport de 1 à 5 (Pour 1 titre détenu, chaque actionnaire se voit attribuer 5 titres dont la valeur faciale est divisée par 5, et la valeur boursière également). Cette mise en œuvre fera l'objet d'un exposé séparé et appellera une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui vous sera soumise dans les projets de résolution.

V. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les cours, qui s'étaient relevés sur le dernier trimestre 2016, ont continué à augmenter sur les deux premiers mois de 2017, en raison d'une réduction de l'offre suite aux inondations en Sud-Thaïlande, et à une accélération de la demande. Toutefois les fondamentaux du marché n'ont pas vraiment changé, et nous restons prudents sur l'évolution des cours sur les prochains mois. A plus long terme, il est toutefois probable que le marché sortira durablement du creux de cycle, et que les cours atteindront des niveaux plus favorables.

In 2016, SAPH's net cash declines by CFAF 2,344 million and the company used new spot credits to finance its activities.

IV. Major events after the reporting period

The rise in world rubber prices on the Singapore market (SICOM20) witnessed in the last quarter of 2016 seems to continue during the first two months of 2017.

BRVM regulations impose new thresholds for listed companies as regards free float and the number of stocks in this free float. In order to comply with these regulations, SAPH shall instruct SOGEBOURSE to split stocks according to a ratio of 1 to 5 (For each stock held, each shareholder is allocated 5 stocks whose face value is divided by 5, and stock market value as well). This implementation will be subject to a separate presentation and will be subject to a decision of the Extraordinary General Assembly that will be submitted to you in the draft resolutions.

V. Future prospects

Prices recovered in the last quarter of 2016 continued to increase in the first two months of 2017 due to a reduction of supply following the flood in Southern Thailand and acceleration in demand. However, market fundamentals have not really changed, and we remain cautious about trends in price over the coming months. In the longer term, however, it is likely that the market will emerge from the off-cycle on a sustained basis and that prices will rise to more favorable levels.

COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE

PROFIT AND LOSS ACCOUNT (BY TYPE OF INCOME AND EXPENSE ITEM)

Chiffres en Millions de FCFA

	2015	2016	Var (valeur)	Var (%)
Chiffre d'affaires	97 449	112 964	15 515	16%
Ventes caoutchouc pf	93 470	109 594	16 125	17%
Produits accessoires	3 979	3 369	-610	-15%
Autres produits d'exploitation	13 081	12 086	-996	-8%
Production stockée	-1 409	1 771	3 180	226%
Production immobilisée	11 278	7 588	-3 690	-33%
Autres produits	3 212	2 727	-485	-15%
TOTAL PRODUITS	110 530	125 049	14 519	13%
Achats et variation de stocks	-66 623	-79 085	-12 462	19%
Achats de mat. premières et fournitures liées	-53 079	-63 876	-10 797	20%
Variation de stocks matières	5 542	-255	-5 797	-105%
Autres achats	-20 020	-14 212	5 808	-29%
Variation de stocks	934	-742	-1 676	-179%
Services extérieurs	-21 457	-20 334	1 123	-5%
Transports	-273	-142	131	-48%
Services extérieurs	-16 264	-16 163	101	-1%
Impôts et taxes	-1 640	-2 566	-927	57%
Autres charges	-3 280	-1 463	1 817	-55%
TOTAL CHARGES	-88 080	-99 419	-11 339	13%
Valeur ajoutée	22 450	25 630	3 180	14%
Charges de personnel	-14 936	-14 659	277	-2%
Résultat(avant amort .et prov.)	7 514	10 971	3 457	46%
Dotation d'exploitation	-7 172	-7 910	-738	10%
Réprise de dotation d'exploitation	134	681	547	407%
Transfert de charges d'exploitation	169	171	1	1%
Résultat brut d'exploitation	646	3 914	3 268	506%
Produits financiers	156	27	-129	-83%
Charges financières	-2 510	-3 045	-535	21%
Résultat net d'exploitation	-1 708	896	2 604	152%
Plus ou moins-value de cession	-36	393	430	1179%
Produits et charges exceptionnelles	0	-18	-18	
Bénéfice avant impôt BIC	-1 745	1 271	3 016	173%
Impôt BIC (I.M.F.)	-35	-101	-66	190%
Bénéfice net	-1 780	1 170	2 949	166%

COMPTE DE BILAN

Chiffres en Millions de FCFA

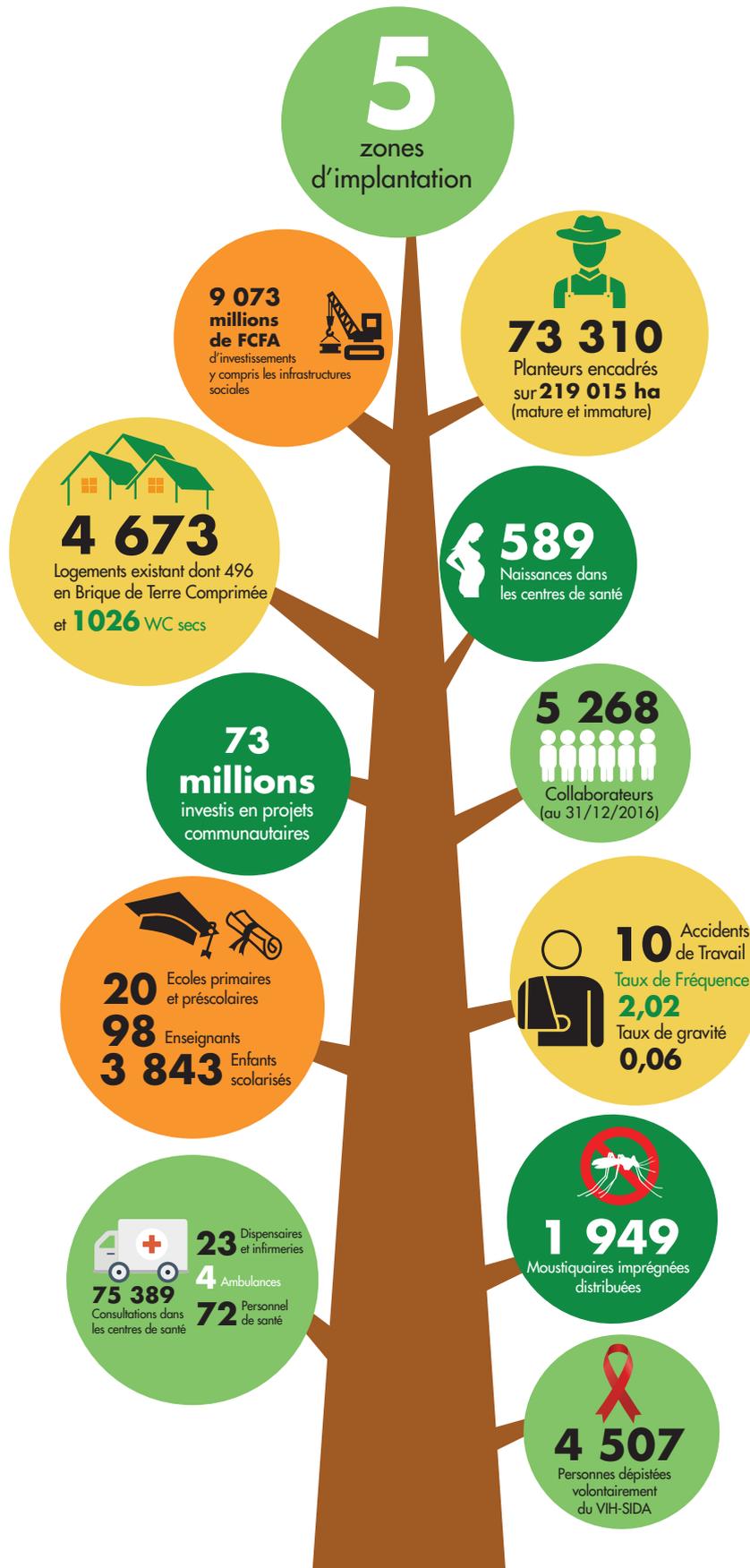
RUBRIQUES	2015	2016	Var (valeur)	Var (%)
Capital	14 594	14 594	0	0%
Prime d'apport, d'émission, de fusion	233	233	0	0%
Autres réserves et report à nouveau	40 374	38 595	-1 780	-4%
Réserve légale	2 919	2 919	0	0%
Résultat	-1 780	1 170	2 949	166%
Provisions	9 443	8 823	-621	-7%
Dettes à long terme	30 252	30 252	0	0%
Trésorerie nette	13 992	16 337	2 344	17%
Total capitaux utilisés	110 028	112 922	2 894	3%
Représentés par:				
Investissements				
Investissements bruts	138 979	145 770	6 791	5%
Amortissements	-57 272	-62 791	-5 519	-10%
Investissements nets	81 707	82 979	-1 272	2%
Stocks				
Matières première et autres approvisionnements	17 301	19 704	2 402	14%
En-cours	4 113	1 103	-3 010	-73%
Produits fabriqués	5 360	6 784	1 424	27%
Provision sur stock autres approvisionnements	-1 469	-1 006	463	32%
Total stocks	25 305	26 585	1 280	5%
Débiteurs				
Actif circulant H. A. O.	112	0	-112	100%
Fournisseurs, avances versées	1 040	1 002	-37	-4%
Clients	12 891	12 451	-441	-3%
Provision sur créances clients	-2 577	-2 425	152	-6%
Personnel débiteur	502	298	-204	-41%
Etat et collectivités publiques	5 500	5 993	493	9%
Associés et groupe	124	123	-1	-1%
Débiteurs divers	667	158	-509	-76%
Provision sur créances débiteurs divers	-797	-345	452	57%
Total débiteurs	17 463	17 255	-208	-1%
Créditeurs				
Dettes circulantes et ressources assimilées HAO			0 ^F	#DIV/0!
Clients, avances recues	-196	-212	-17	-9%
Fournisseurs d'exploitation	-10 828	-9 837	991	9%
Dettes sociales	-1 390	-1 488	-98	-7%
Dettes fiscales	-389	-1 490	-1 101	-283%
Associés et groupes	-1 181	-638	543	46%
Autres dettes	-463	-232	231	50%
Total créditeurs	-14 447	-13 897	550	4%
Capitaux utilisés	110 028	112 922	2 894	3%

RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE



Cérémonie de voeux janvier 2016

CHIFFRES CLES AU 31 DECEMBRE 2016



Depuis 2007, SAPH est engagée dans une démarche RSE et a inscrit son action dans les principaux axes de développement durable fixés par le Groupe SIFCA à savoir :

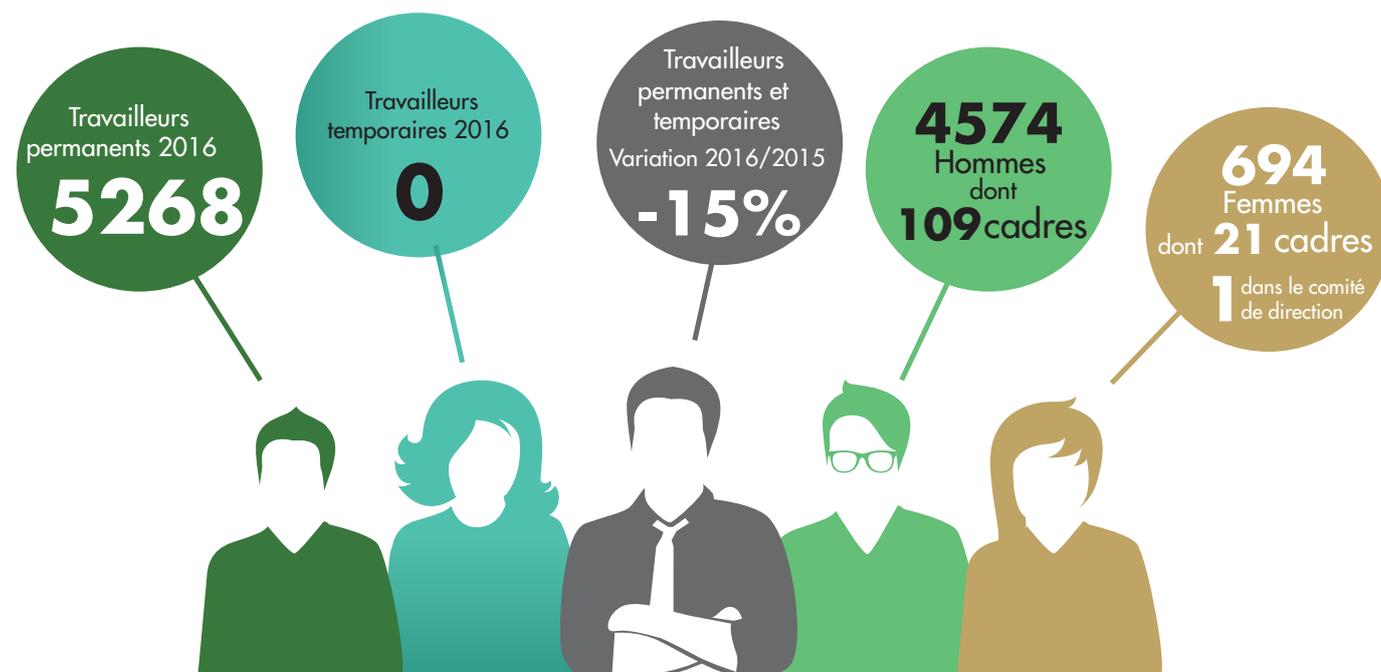
- renforcer les conditions de vie et de travail des employés ;
- préserver l'environnement ;
- maintenir une relation durable avec les planteurs privés et les communautés locales.

SAPH est consciente que sa performance économique est tributaire de sa performance sociale, environnementale et sociétale. Malgré la chute des cours des matières premières qui a débuté en 2013 et qui se poursuit en 2016, entamant ainsi sa capacité à faire des investissements, l'entreprise a réalisé un certain nombre de projets, entre autre une évaluation des risques environnementaux, et un plan d'opération interne initiés à Bongo.

I. RENFORCER LES CONDITIONS DE VIE ET DE SECURITE DES EMPLOYES

SAPH accorde une attention particulière à ses salariés, en les mettant au centre d'une politique sociale ambitieuse. La situation économique difficile, due à la baisse des cours mondiaux, n'a pas altéré la volonté des dirigeants à mettre au centre des préoccupations les conditions de vie et de travail. L'organisation du travail, le dialogue social, la santé et la sécurité, la formation, la politique de rémunération salariale et d'évolution de carrière, ainsi que l'égalité de traitement n'ont jamais été perdus de vue. L'entreprise s'engage également à faire respecter les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives aux conditions de travail et d'emploi. Le nouveau code du travail en Côte d'Ivoire a été largement expliqué au Personnel de SAPH avec des sessions particulières pour les représentants du personnel.

Chiffres clés de la répartition de l'effectif en 2016



Au plan de la santé sécurité au travail des employés, SAPH continue de déployer sa politique à travers son engagement à assurer à l'ensemble du personnel un équipement et des outils de travail sécurisés, un lieu

de travail sûr et sain minimisant au maximum les risques de blessures et de maladies. Cependant, nous déplorons un accident mortel en 2016.

Répartition des Accidents de Travail, Taux de Fréquence et de Gravité

Désignation	2016	2015	2016/2015
			Evolution
Nombre d'accidents du travail ayant généré au moins 1 jour d'arrêt - USINE - Administration & autres	10	15	-33%
Nombre d'accidents du travail ayant généré au moins 1 jour d'arrêt - PLANTATION	15	29	-48%
Nombre total d'accidents de Travail	25	44	-43%
Nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail - USINE	267	316	-15%
Nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail - PLANTATION	439	183	139%
Total de jours d'arrêts liés aux accidents	706	499	41%
Heures totales travaillées	12.377.909	14.746.467	-16%
Taux de Fréquence des Accidents (TF)	2,02	2,98	-32%
Taux de Gravité des Accidents (TG)	0,06	0,03	1%

❖ VIH et Paludisme

La lutte contre le VIH et le paludisme est également un enjeu local particulier géré par SAPH. Il faut noter la baisse progressive et constante de l'incidence du VIH de 5,4% (2009) à 1,6% (2016) alors même que le taux national est de 3.7%. Cette performance constante dans la réduction de l'impact du VIH est notamment due aux actions de prévention (sensibilisations, dépistage annuel des agents, etc.)

Sur le volet de l'élimination de la transmission de la mère à l'enfant, entre 2011 et 2016, sur 105 enfants nés de mères séropositives et testés, 102 sont séronégatifs; soit **97% de taux de réussite**.

En 2016, tous les enfants nés de mères séropositives suivis (16) sont négatifs dans la partie ETME (Elimination de la Transmission de la Mère-Enfant).

En fin 2016, l'on recense 194 personnes vivantes avec le VIH dont 171 (88%) sont sous médicaments ARV.

Tous ces résultats ont été possibles grâce :

- aux actions de sensibilisation des salariés par une communication interpersonnelle lors des visites médicales annuelles
- causeries débats avec les conjoints des salariés

- l'organisation de séance de projection de film suivie de débats entre autres.

Pour la lutte contre le paludisme, 1.949 moustiquaires imprégnées ont été distribuées. Il a été également réalisé 187 séances de sensibilisation avec la participation de 4.853 personnes.

Enfin, l'amélioration des conditions de vie des employés est un engagement autant moral que professionnel pour leur épanouissement et pour la pérennité des activités. Cet engagement est réaffirmé dans la charte sociale du Groupe.

4.673 logements sont mis à la disposition des salariés sur les Unités Agricoles Intégrées (UAI). Les infrastructures sociales de bases (écoles, centres de santé...) pour leurs familles sont également disponibles.

Le respect des droits de l'homme est le socle des Valeurs et du Code de Conduite du Groupe SIFCA, lancé en 2015. SAPH a d'ailleurs été choisie comme entité pilote pour démarrer la mise en place opérationnelle du Code de Conduite. A ce jour, les actions menées par SAPH sont :

- la mise en place de son Comité d’Ethique.
- la signature effective du Code de Conduite par l’ensemble de son personnel.

SAPH est également engagée dans la lutte contre le travail des enfants à travers un code à cet effet et une vigilance accrue d’autant que l’école est désormais obligatoire en Côte d’Ivoire. Le risque de travail forcé ou obligatoire est faible et mesuré au sein de SAPH. Des séances de sensibilisation et de formation ont été réalisées en direction des gestionnaires des zones hévicoles en Côte d’Ivoire.

II. PRESERVER L’ENVIRONNEMENT

Après l’obtention par SAPH des arrêtés d’autorisation d’exploiter de ses Unités Agricoles Intégrées (UAI), les actions de conformité réglementaire sont en cours en 2016 et consistent en :

- la rédaction des procédures Santé Sécurité et Environnement ;
- la réalisation d’un Plan d’Opération Interne de l’usine de Bongo ;
- la construction d’incinérateur des déchets médicaux sur toutes les UAI ; et les analyses environnementales en vue d’un Plan de Gestion Environnemental.

❖ Pollution et gestion des déchets

Des installations appelées « Reclaim Rubber » sur les sites de Bongo et de Rapides-Grah à SAPH, permettent de reprendre dans le process, des granulés contaminés auparavant considérés comme déchets.

Dans l’ensemble des usines, le taux de recyclage des eaux utilisées par le process est en augmentation. En effet, les eaux sont captées sur les parties les plus propres du process pour les renvoyer en amont sur les parties les plus salissantes. C’est le cas à Rapides-Grah où la même eau est ainsi utilisée deux fois. Une partie des eaux issues des lagunes de traitement sont également recyclées dans le process, afin d’économiser les prélèvements par pompage des eaux souterraines ou des cours d’eau.

Les lagunages pour le traitement des eaux usées sont opérationnels dans toutes les usines. Des aménagements et investissements sont réalisés progressivement pour accompagner l’augmentation des niveaux de production et assurer la performance de ces lagunages.

Des mécanismes sont mis en œuvre sur chacune des Unités Agricoles Intégrées (UAI) afin de trier les déchets, les diriger pour certains vers des filières externes de traitement et de valorisation et pour d’autres, les destiner au compostage. Des aires de stockage d’huiles usagées sont aménagées sur les Unités Agricoles Intégrées.

❖ Gestion durables des ressources

Maintien de la fertilité des sols :

L’utilisation d’engrais enrobé sur l’année de planting permet de réduire par quatre la quantité d’apport d’engrais NPK et de maintenir la croissance des hévéas en raison de la meilleure efficacité de ce type d’engrais. Le gain est de l’ordre de 150 tonnes d’engrais NPK par an.



Les journées du planteur à Daloa (2014)

Les jachères et rotations en pépinière permettent une bonne conservation de la fertilité des sols. Les fossés de drainage évitent l'hydromorphie et favorisent la vie organique des sols. Les plantes de couverture, qui sont des légumineuses (*Pueraria*), fixent l'azote atmosphérique et enrichissent les sols, en plus de leur rôle notoire contre les plantes adventices et l'érosion. Le planting en courbe de niveaux ou terrasses, ainsi que les pratiques de sous-solage, contribuent également à réduire l'érosion des sols.

Les déchets organiques (feuilles mortes, branches, souches) déposés au sol pendant la vie de l'arbre, ou laissés sur place après abattage, sont progressivement réincorporés au sol, et l'enrichissent en matière organique, ce qui améliore les propriétés physiques et biologiques du sol, et garantissent le maintien de sa fertilité.

Au-delà des plantations industrielles, SAPH soutient et encourage des pratiques agricoles durables à travers l'assistance technique qu'elle offre aux planteurs.

L'évaluation topographique des flux hydrauliques, le planting en courbes de niveau ou en terrasses, le sous-solage avant planting, ainsi que l'irrigation gravitaire permettent une optimisation de l'utilisation de l'eau, et favorisent l'infiltration des eaux de pluie dans le sol, améliorant les réserves hydriques.

Préserver et restaurer la biodiversité

Le Groupe a défini quatre étapes dans la mise en œuvre des critères de préservation de la biodiversité sur les Unités Agricoles Intégrées (UAI). Ce sont : la formation, les commissions de biodiversité, la mise en œuvre et le suivi. Ces dispositions concernent les nouvelles acquisitions, les extensions et les replantations.

- Formation du personnel sur les critères de préservation de la Biodiversité et leur mise en œuvre par l'équipe Qualité Hygiène Sécurité Environnement SIFCA et/ou Développement Durable (DD) filiale
- Mise en place d'une Commission Biodiversité par Unité Agricole Intégrée (UAI) composée du Directeur de l'UAI, du chef de Plantation, du Responsable DD filiale ou son représentant et du Géomètre filiale ou son représentant. La Commission est chargée de veiller à l'application des Critères de Préservation de la Biodiversité sur l'UAI.
- Délimitation par marquage à la peinture rouge par un Géomètre, accompagné du Responsable DD filiale ou leurs Représentants, en accord avec les membres de la commission. Les agents chargés

de la préparation des terrains travailleront en fonction des marquages : zones à préserver selon les critères de préservation.

- Elaboration d'un plan d'action biodiversité par UAI avec l'appui du Département QHSE SIFCA. La Commission Biodiversité de l'UAI est responsable de la mise en œuvre du plan d'action Biodiversité.

47 aires protégées ont été identifiées à SAPH. Il s'agira de planifier l'identification avec un panneau dédié pour chaque site écologique et de définir des actions pour une gestion efficace desdites réserves.

III. MAINTENIR UNE RELATION DURABLE AVEC LES PLANTEURS PRIVÉS ET LES COMMUNAUTÉS LOCALES

L'achat du caoutchouc naturel auprès des planteurs privés représente une importante source de revenus pour les communautés. En 2016, ce chiffre s'élevait à SAPH à 63,3 Milliards de FCFA, soit 96,5 Millions d'Euros. Ces revenus ont un impact important sur l'activité économique locale (commerçants, artisans... etc.).

Parallèlement au prix payé au planteur, SAPH, dans le but d'améliorer les conditions de vie de ses fournisseurs, a développé et mis à la disposition de ceux-ci un certain nombre de produits et services tels qu'un Plan de Prévoyance, un Plan Epargne et une assistance logistique.

❖ Plan de Prévoyance Planteur d'Hévéa (PPPH)

En collaboration avec un assureur, SAPH a développé et mis à la disposition de ses fournisseurs un plan de prévoyance dénommé : Plan de Prévoyance Planteur d'Hévéa (PPPH).

Le PPPH est un contrat annuel renouvelable qui garantit au souscripteur et 5 membres de sa famille, pour 9.900 FCFA (15 Euro) par mois, une couverture médicale allant jusqu'à 80% des frais médicaux et une assistance funéraire à l'adhérent ou à son bénéficiaire allant jusqu'à 600.000 FCFA, (915 Euro) en cas de décès.

En 2016, ce sont 824 fournisseurs de la SAPH qui ont souscrit à ce produit. Ce qui a permis de couvrir 4.944 personnes, à raison de 6 personnes par souscripteur.

❖ Plan Epargne Planteur (PEP)

En signant une convention avec un organisme de micro-finance, La SAPH facilite l'épargne à ses fournisseurs par des prélèvements à la vente qu'elle reverse ensuite à la micro-finance.

L'épargne ainsi constituée est rémunérée à un taux

des plus élevés du marché et donne la possibilité à l'épargnant de bénéficier de prêts.

En 2016, ce sont 307 planteurs privés qui ont souscrit à ce produit.

❖ Appui à la collecte

SAPH en collaboration avec ses fournisseurs négocie et organise avec les transporteurs une grille tarifaire afin d'alléger les coûts liés au transport de leur production jusqu'au pont bascule. Ce sont plus de 9.000 fournisseurs qui font appel à ce service annuellement.

Le dialogue avec ces parties prenantes est régi par les outils suivants :

- une procédure définissant la création et le fonctionnement d'un Cadre Permanent de Dialogue (CPD) entre SAPH représentée par son Unité Agricole Intégrée et les communautés de sa zone opérationnelle ;
- des réunions régulières avec les représentants des communautés locales, leaders traditionnels, représentants des jeunes ;
- les consultations des communautés sur les questions qui les préoccupent.

En 2016, tout comme les années précédentes, la contribution au développement communautaire s'est poursuivie avec la sélection et la validation d'un ensemble de projets. Ainsi, les communautés parties prenantes de SAPH ont bénéficié de projets d'un montant de 72.978.188 de FCFA :

- Construction 3 salles de classe - Collège Bongo Village
- Terrain de sport du lycée - Bettié
- Réalisation 2ème partie terrain de sport du Collège de Lilio-Yacoli
- Construction préau de vaccination de la maternité Naboville - Rapides-Grah
- Construction logement instituteur 2ème partie Gabiadji Rapides-Grah
- Achèvement dispensaire Nouvel Ousrou - Toupah
- Création de forage et installation de réseau d'irrigation pour coopérative de femmes à Okpoyou - Toupah
- Réhabilitation maternité de Yassap A Toupah
- Raccordement électrique du dispensaire de Dagrom à Divo
- Construction cantine scolaire EPP Bongo Village



Remise de motoculteur (Toupah)

**Parce qu'une Agriculture durable
repose sur le respect de l'Environnement
et de la Biodiversité, le Groupe SIFCA
s'engage dans une politique**

ZÉRO DÉFORESTATION

**10% au minimum de forêt préservée
pour les terres nouvellement acquises
1 400 ha de réserves écologiques protégées
1 charte sur la préservation de la biodiversité
1 engagement Zéro Déforestation**

DIFCOM/DF © ALL RIGHTS RESERVED.

www.groupesifca.com



GRUPE SIFCA



RAPPORT SPECIAL DU PCA



Zone humide

❖ RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions de l'article 831-2 de l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE) adopté le 30 janvier 2014, il vous est rendu compte, aux termes du présent rapport, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration SAPH (Titre I), ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par et au sein de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (Titre II).

Ce rapport vous présente également les autres informations et renseignements énumérés à l'article 831-3 de l'AUSCGIE (Titre III).

Il est précisé que ce rapport a été élaboré par le Président du Conseil d'Administration préalablement à sa présentation au Conseil. Il a été examiné lors de la réunion du Comité d'audit du 23 février 2017, avant son approbation par le Conseil lors de la réunion du 6 mars 2017.

TITRE 1 : COMPOSITION, CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

➤ La composition du Conseil d'Administration à la date du présent rapport est la suivante :

<i>Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre</i>	<i>date de première nomination</i>	<i>date d'échéance du mandat</i>	<i>Fonction principale exercée dans la société</i>
M. Jean-Louis BILLON	Cooptation : CA du 15/02/2017	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Président du Conseil d'Administration
SIFCOM Représentant Permanent : M. Banga AMOIKON	Cooptation : CA du 23/03/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
SIPH Représentant Permanent : M. Pierre BILLON	Cooptation : CA du 23/03/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
SIFCA SA Représentant Permanent : Mme Lucie BARRY TANNOUS	Cooptation : CA du 23/03/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
CFM (Pays-Bas) Représentant Permanent : M. Jacques HOLLAENDER	Cooptation : CA du 23/03/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
Michelin Finance (Pays-Bas) Représentant Permanent : M. Thierry SERRES	Cooptation : CA du 23/03/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016	Administrateur
M. Bertrand VIGNES	Cooptation : CA du 16/06/2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016	Administrateur
M. Tiémoko COULIBALY	Cooptation : CA du 23/03/2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
M. Boto YAPO	Rénouvelé par l'AGO du 06/05/2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
M. Alassane DOUMBIA	Cooptation : CA du 16/06/2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016	Administrateur
M. Jean-Luc BEDIE	Cooptation : CA du 04/12/2015	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018	Administrateur

- Les fonctions exercées par ces personnes dans d'autres sociétés de l'espace OHADA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 sont les suivantes :

Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé
M. Jean-Louis BILLON	Président du Conseil d'Administration de SUCRIVOIRE
SIFCOM Représentant Permanent : M. Banga AMOIKON	Administrateur de : - COMAFRIQUE TECHNOLOGIES - ATC-COMAFRIQUE - SMT-CI
SIPH Représentant Permanent : M. Pierre BILLON	Administrateur de : - GREL
SIFCA SA Représentant Permanent : Mme Lucie BARRY TANNOUS	Administrateur de : - PALMCI - SANIA - THSP - SUCRIVOIRE - SIFCOM ASSUR



De gauche à droite MM. Geoffroy de VERNOU, Jean-Baptiste AMETHIER

Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé
CFM (Pays-Bas) Représentant Permanent : M. Jacques HOLLAENDER	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
Michelin Finance (Pays-Bas) Représentant Permanent : M. Thierry SERRES	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
M. Bertrand VIGNES	Administrateur de : - MOPP - CRC - RENL - WAL représentant permanent de SIFCA au Conseil de : - SUCRIVOIRE
M. Tiémoko COULIBALY	Président du Conseil d'Administration de : - SGBCI - ALLIANZ - ALLIANZ VIE Administrateur: - SOLIBRA
M. Boto YAPO	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
M. Alassane DOUMBIA	Président du Conseil d'Administration de : - SIFCA - MOPP - PALMCI - WAL - CRC Administrateur de : - SIFCOM - COMAFRIQUE TECHNOLOGIES - SANIA - RENL - SUCRIVOIRE Représentant permanent de SIFCOM aux conseils de ATC Comafrique et de SMT-CI Représentant permanent de IMMORIV aux conseils de COMAFRIQUE TECHNOLOGIES, SIFCA et PALMCI
M. Jean-Luc BEDIE	Administrateur de : - SIFCOM - BRVM - AERIA - LMH

II. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

❖ Missions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

❖ Convocation des administrateurs

Les administrateurs ont été convoqués, conformément à l'article 18.2 des statuts de la Société.

Compte tenu des questions inscrites à l'ordre du jour des Conseils d'Administration des 24 mars 2016 et 06 décembre 2016, les Co-Commissaires aux Comptes ont été invités à participer à ces réunions.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 24 mars 2016, la société Mazars Côte d'Ivoire et la société PricewaterhouseCoopers, Co-Commissaires aux Comptes de la Société, étaient présentes et représentées.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 06 décembre 2016, les sociétés Mazars Côte d'Ivoire et PricewaterhouseCoopers, Co-Commissaires aux Comptes de la Société, n'étaient pas présentes.

❖ Information des administrateurs

Préalablement aux réunions du Conseil, les administrateurs reçoivent les documents nécessaires en fonction de l'ordre du jour.

Hors séances du Conseil, les membres reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société, que le Président du Conseil d'Administration juge utile de leur communiquer.

❖ Comités spécialisés mis en place au sein du Conseil d'Administration

► *Comité de suivi.*

Le Conseil d'Administration du 12 mars 2010 a instauré un Comité de Suivi, dont le rôle est de se réunir mensuellement afin de vérifier l'exécution du budget validé par le Conseil, à la fois aux niveaux de l'exploitation et de l'investissement.

Les membres du Comité de suivi sont les administrateurs suivants : Monsieur Bertrand VIGNES (Président), Madame Lucie BARRY TANNOUS, Monsieur Alassane DOUMBIA.

Participent également aux réunions du Comité de suivi, la Direction Générale de SAPH, le Directeur Général Adjoint de SIFCA, les autres membres de la Direction Générale de SIFCA, la Direction du Contrôle de Gestion SIFCA, la Direction de l'Audit Interne du Pôle Caoutchouc SIFCA et la Direction Financière de SIFCA.

Les rapports du Comité de suivi sont transmis au Président du Conseil d'Administration par son Président.

Le Comité de suivi s'est réuni régulièrement en 2016.

► *Comité d'Audit*

Le Conseil d'Administration du 4 décembre 2015 a décidé la mise en place d'un Comité d'Audit pour tenir compte des modifications des statuts intervenues en 2015, conformément à l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, entré en vigueur le 05 mai 2014.

Le Conseil a nommé, en qualité de membres du Comité d'Audit de SAPH, les administrateurs suivants : Monsieur Banga AMOIKON (Président du Comité), Madame Lucie BARRY TANNOUS, Messieurs Jean-Luc BEDIE, Alassane DOUMBIA et Jacques-Philippe HOLLANDER.

Le Comité d'Audit est nommé par le Conseil d'Administration pour l'assister dans son rôle de surveillance et de contrôle de l'activité de la société. Il a pour missions essentielles :

- L'examen des comptes, de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise,
- Le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- Le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,

- L'émission d'un avis sur les Commissaires aux Comptes proposés à la désignation par l'Assemblée Générale.

❖ Confidentialité des informations

Les Administrateurs, ainsi que toute personne appelée à participer aux réunions du Conseil d'Administration, sont tenus à une stricte obligation de confidentialité et de réserve à l'égard des informations qui leur sont communiquées par la société, qu'ils reçoivent dans le cadre des délibérations du Conseil, et des informations présentant un caractère confidentiel ou présentées comme telles par le Président du Conseil d'Administration.

❖ Réunions du Conseil et participation aux séances

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre présent ou représenté disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance plénière à deux reprises.

► Conseil d'Administration du 24 mars 2016

L'ordre du jour de ce conseil a porté sur les points suivants :

- Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 04 décembre 2015 ;
- Situation de l'activité au 29 février 2016 ;
- Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2015 ;
- Examen et approbation du rapport spécial du Président du Conseil sur le gouvernement d'entreprise, les procédures de contrôle interne et de gestion des risques ;
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes (article 715) au Conseil d'Administration ;
- Présentation du rapport du Comité d'Audit ;
- Examen et arrêté des comptes de l'exercice 2015 ;
- Proposition d'affectation du résultat ;
- Organisation et convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Projet d'ordre du jour, date et lieu de l'Assemblée Générale ;
- Projet de rapport du Conseil à l'Assemblée et du texte des résolutions.
- Divers.

► Conseil d'Administration du 06 décembre 2016

L'ordre du jour de ce conseil a porté sur :

- L'adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 24 mars 2016,
- La situation de l'activité au 30 octobre 2016 et le probable à fin décembre 2016,
- L'examen et adoption du budget de l'exercice 2017,
- La présentation des principales recommandations du Comité d'Audit du 05 septembre 2016,
- Les questions diverses.

❖ Compte-rendu du Conseil d'Administration

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social, cotés et paraphés. Ces procès-verbaux sont certifiés sincères par le Président de séance et au moins un administrateur.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire auprès de tous tiers et administrations sont certifiés par le Président, par le Directeur Général ou par un fondé de pouvoirs habilité à cet effet.

❖ La Direction Générale

La Direction Générale est exercée par le Directeur Général.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux définis expressément par le Conseil d'Administration.

Le Directeur Général représente la société dans ses rapports avec les tiers. La société est engagée, même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

TITRE 2 : PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

I. DEFINITIONS, OBJECTIFS ET PRINCIPES DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE DE LA SAPH

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions, adaptés aux caractéristiques propres de la SAPH, et qui :

- contribuent à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources ;
- doivent lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques majeurs, de quelque nature qu'ils soient.

Le dispositif vise plus particulièrement à assurer :

- La conformité aux lois et règlements ;
- L'application des instructions et orientations définies par le Conseil d'Administration et la Direction Générale ;
- La fiabilité de l'information financière et des processus de contrôle interne qui la sous-tendent ;
- L'efficacité et l'efficience des opérations, à travers le bon fonctionnement des processus internes de la société.

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la SAPH repose sur trois principaux piliers :

- La définition de la stratégie et des objectifs de la société ;
- L'analyse des risques et la définition de plans d'actions, en vue d'apporter des réponses appropriées aux risques identifiés ;
- La mise en place d'un dispositif de contrôle interne adéquat et en amélioration continue, permettant de faciliter l'atteinte des objectifs et de garantir la fiabilité de l'information, qu'elle soit stratégique, opérationnelle, financière ou liée à la conformité.

SAPH est nécessairement conduite à prendre des risques dans le cadre de ses activités, en vue d'atteindre ses objectifs. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place, vise à faire en sorte que les risques soient correctement appréhendés et pris en

connaissance de cause, conformément à la structure de gouvernance de la société.

Le dispositif de gestion des risques de la SAPH ne comporte pas une dimension exclusivement anxio-gène, mais traduit également la recherche d'opportunités et la volonté de développer l'entreprise dans un environnement intrinsèquement soumis à divers aléas.

Le présent rapport est destiné à informer le marché et les investisseurs, du dispositif de contrôle interne et des risques majeurs de la SAPH, sans toutefois porter atteinte aux intérêts légitimes de la société par la divulgation de certaines informations sensibles.

Les informations données dans ce rapport ne prétendent pas être exhaustives et ne couvrent pas l'ensemble des risques auxquels la société pourrait être confrontée dans le cadre de ses activités, mais uniquement les risques spécifiques jugés les plus sensibles. Dans des contextes internes et externes évolutifs et volatiles, il convient de préciser que la communication, telle que présentée dans ce rapport, correspond à la vision des risques et du contrôle interne à la clôture de l'exercice 2016.

II. PERIMETRE DU CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de la SAPH couvre toutes les opérations réalisées par la société, de quelque nature qu'elles soient. Il porte également sur la sauvegarde et la maîtrise de l'ensemble de la situation patrimoniale de la société.

III. DESCRIPTION DES ACTEURS ET DES SYSTEMES

Cette partie décrit la gouvernance mise en place pour assurer l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne, ainsi que l'organisation desdits systèmes. Cette description repose sur cinq composantes :

- L'organisation générale : une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates, et s'appuyant sur des procédures, des systèmes d'information, des outils et des pratiques appropriés ;
- La diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;

- Un système visant à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société, et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
- Des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus, et conçues pour réduire les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de la société ;
- Une surveillance permanente du dispositif de contrôle interne, ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Ces composantes sont détaillées ci-dessous.

1. Organisation générale

L'organisation générale du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la SAPH repose sur les principes, dispositifs et systèmes suivants :

- Des valeurs communes aux entités du Groupe SIFCA, dûment communiquées et expliquées à l'ensemble du personnel de la SAPH. Ces valeurs sont les suivantes : Responsabilité, Ethique, Qualité. Un Code de Conduite commun aux entités du Groupe SIFCA, signé par l'ensemble du personnel de la SAPH et comprenant, notamment, un engagement individuel des dirigeants et agents à déclarer toutes les situations de conflits d'intérêts auxquelles ils sont exposés. Un Comité d'éthique permet de garantir la bonne mise en œuvre, par l'ensemble des dirigeants et du personnel de la SAPH, du Code de Conduite, ainsi que la bonne appropriation des Valeurs du Groupe SIFCA.
- Des organigrammes et fiches de postes, disponibles au niveau de l'ensemble des directions, départements et services, centralisés et régulièrement mis à jour par la Direction des Ressources Humaines.
- Un processus de définition des objectifs globaux de l'entreprise qui comprend, chaque année, un réexamen de la stratégie de l'entreprise, au milieu de l'année N, avant l'élaboration des budgets de l'année N+1. Sur la base des descriptions et finalités des postes, les objectifs globaux de l'entreprise sont déclinés en objectifs par département et par poste. Les évaluations annuelles permettent de mesurer l'atteinte des objectifs individuels et ceux des départements. Des formations adaptées sont administrées au personnel en fonction des niveaux de responsabilité et des besoins spécifiques.
- Un système de management de la qualité, mis en place en conformité avec la norme ISO 9001 version 2008. Toutes les usines et administrations générales de la SAPH sont certifiées ISO 9001 version 2008. Un projet d'évolution de ce système qualité vers la version 2015 de la norme ISO 9001 est lancé depuis la fin de l'année 2016.
- Un système documentaire en ligne, accessible à l'ensemble du personnel et contenant, pour tous les processus de la société, les procédures, instructions, modes opératoires et formulaires en vigueur. Ce système documentaire en ligne est complété par toute la documentation physique disponible au sein de l'entreprise pour assurer son fonctionnement.
- Le pilotage des activités de la SAPH, qui repose sur le logiciel SAP, un système d'information intégré, accessible en temps réel sur tous les sites de la société. Ce système informatique permet à la société de disposer de données fiables et uniformisées pour assurer son fonctionnement. Des procédures de contrôle interne adaptées, notamment en termes de gestion des accès et habilitations au système, sont mises en œuvre et en amélioration continue, en vue d'assurer l'intégrité et la fiabilité des informations.
- L'engagement des Directions Générales SAPH et SIFCA, notamment en matière de développement durable. Un département dédié au développement durable permet à l'entreprise de mettre en œuvre une politique de responsabilité sociétale, prenant en compte, dans la mesure du possible, les principales parties prenantes de la société.
- Un style de management participatif, mis en œuvre par la Direction Générale et qui se matérialise, notamment, par une communication mensuelle (ascendante et descendante) à l'attention de l'ensemble du personnel, des groupes de travail réunissant plusieurs niveaux de responsabilités, ou encore, un cadre formel de prise en compte, par la Direction Générale, des idées progrès pertinentes proposées par le personnel.

2. Diffusion en interne d'informations pertinentes et fiables

Le dispositif de contrôle interne de la société est fondé sur la diffusion et l'analyse des informations nécessaires au pilotage des activités, à travers, notamment, les outils et processus suivants :

- Les budgets d'exploitation, d'investissements et de financements, sont établis annuellement et communiqués efficacement au sein de l'entreprise. Ces budgets sont déclinés par processus et communiqués aux responsables budgétaires, qui les répercutent à leurs équipes.
- L'exécution budgétaire quotidienne est réalisée et reportée dans le système informatique intégré SAP par l'ensemble du personnel sur tous les sites de la société. Une mise à jour en temps réel des données de la société, ou à défaut, avec uniquement un différé de 24 à 48 heures, est assuré dans le système SAP, quelle que soit la localisation géographique du personnel et le site de réalisation des opérations. Ainsi, la supervision des activités au quotidien, conformément à la structure organisationnelle de la SAPH, est possible et optimisée, malgré le niveau de décentralisation de l'entreprise.
- Les états financiers, suivis budgétaires mensuels et reportings opérationnels, issus du système SAP, sont établis et diffusés à toutes les directions de la société. Ces états, qui matérialisent les performances de la société, font l'objet d'analyses approfondies, d'échanges et de décisions dans plusieurs séances et groupes de travail internes à l'entreprise.
- Les réunions individuelles du Directeur Général avec chacun des directeurs des fonctions opérationnelles et supports de l'entreprise, se tiennent deux fois par mois, pour assurer le suivi des activités des départements et prendre des décisions appropriées pour l'amélioration des performances globales de l'entreprise.
- Les Comités de Direction réunissent, mensuellement, autour du Directeur Général, l'ensemble des directeurs des fonctions opérationnelles et supports. Ces réunions permettent à la Direction Générale, de discuter, en équipe, de l'exécution budgétaire et des autres problématiques pertinentes relatives au fonctionnement de l'entreprise.
- Les réunions mensuelles du Comité de suivi, décrites au point II, permettent aux membres

dudit comité, de discuter régulièrement de l'exécution budgétaire et du fonctionnement de l'entreprise.

- Des revues du système qualité mis en place dans le cadre de la certification ISO 9001, sont effectuées semestriellement par la Direction Générale, en vue d'examiner tous les indicateurs par processus et définir des plans d'actions en vue d'accroître l'efficacité du système de management de la qualité de l'entreprise, conformément à cette norme ISO. Sur cette base, des améliorations continues sont apportées au système qualité.
- Des réunions de groupes de travail et comités de pilotage multidisciplinaires, sont mises en place sur plusieurs questions majeures du fonctionnement de l'entreprise pour rechercher, dans un management participatif, des solutions et pistes de valeurs ajoutées. Ces groupes de travail et comités spécialisés soutiennent les efforts de la Direction Générale dans l'exécution budgétaire et l'amélioration continue des performances.

3. Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques est le dispositif mis en œuvre pour réduire l'impact des menaces internes et externes sur les activités de la société. Ce processus est également destiné à saisir des opportunités, qui ne sont pas toujours anticipées, et qui peuvent apparaître dans la démarche de gestion des risques.

La gestion des risques est intégrée au processus de gouvernance de la SAPH. Elle est prise en compte à chacune des étapes suivantes :

- Lors de la revue annuelle de la stratégie : un processus d'analyse des risques permet de définir des orientations à la fois ambitieuses et réalistes, qui tiennent compte des contraintes internes et externes auxquelles la société est exposée.
- Lors du processus d'élaboration du budget : une analyse des risques permet de fixer les paramètres principaux et de construire des budgets qui sont en ligne avec les orientations stratégiques et la vision de la société.
- Le processus de gestion des risques entre dans une phase opérationnelle lorsque les objectifs de l'année ont été définis. Ces objectifs se matérialisent par des budgets (exploitation, investissements et trésorerie), ainsi que des plans

de progrès et d'amélioration continue.

La gestion des risques de la SAPH s'appuie sur une cartographie des risques, mise à jour sur une base trimestrielle. La définition des rôles dans l'élaboration et le suivi de la cartographie des risques est la suivante :

- Les directions et départements sont en charge de gérer les risques liés aux objectifs qui leur ont été assignés. Ils constituent la première ligne de défense.
- Les Départements Finances, Contrôle de Gestion et Qualité, notamment, sont chargés de donner une assurance à la Direction Générale sur l'atteinte des objectifs par les directions et départements. Cette assurance à la Direction Générale sur l'atteinte des objectifs et la maîtrise des risques constitue la deuxième ligne de défense.
- L'audit interne effectue une évaluation trimestrielle indépendante de l'efficacité du dispositif de gestion des risques. Cette évaluation est discutée avec la Direction Générale et le Comité d'Audit. Il ressort de ces discussions, des recommandations que la Direction Générale transforme en plans d'actions, soit au niveau de la marche courante de l'entreprise, soit au niveau des plans de progrès à court et moyen termes. Les plans d'actions de la Direction Générale suite à la cartographie des risques sont présentés et discutés en Comité d'audit.
- Le Comité d'audit rend compte au Conseil d'Administration des risques majeurs identifiés et des réponses qui y ont été apportées. Cette approche permet au Conseil d'Administration de renforcer le pilotage et la gouvernance de l'entreprise.

4. Activités de contrôle

Les activités de contrôle s'appuient sur les composantes du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques présentées ci-dessus, à savoir :

- L'organisation générale du système de contrôle interne et de gestion des risques ;
- La diffusion en interne d'informations pertinentes et fiables ;
- Le processus de gestion des risques.

Les principales activités de contrôle de la société sont les suivantes :

- Chaque direction est chargée d'assurer en permanence que les procédures en vigueur

sont respectées. Un responsable de la base documentaire coordonne la mise à jour et le contrôle des procédures qui y sont contenues.

- Les rapports mensuels de suivis budgétaires préparés par le Contrôle de Gestion permettent à la Direction Générale d'assurer un contrôle approfondi de l'atteinte des objectifs et de définir les plans d'actions d'amélioration.
- Les indicateurs clés de l'activité font l'objet d'un suivi permanent, notamment ceux qui permettent d'évaluer les performances en matière d'achats de caoutchouc, de production industrielle et de réalisation des objectifs de ventes. Ces suivis permanents sont réalisés par des directions et départements dédiés, qui rendent régulièrement compte à la Direction Générale, à travers des rapports et réunions.
- Les groupes de travail permettent d'assurer, tout au long de l'année, un pilotage de certaines problématiques de l'entreprise, dont la maîtrise conditionne sa performance à court, moyen ou long terme. Ces groupes de travail réunissent des compétences multidisciplinaires au sein de l'entreprise, afin d'assurer la prise de décisions pertinentes. Les groupes de travail qui ont fonctionné au cours de l'exercice 2016, ont notamment porté sur la maîtrise des coûts d'achats du caoutchouc (à travers l'indicateur DRC), la maximisation du chiffre d'affaires (à travers la maîtrise des prévisions de production et de ventes), la gestion optimale des stocks de pièces de rechange et autres consommables ou encore le pilotage des contrats d'assurance de la société.
- Le Comité d'Ethique s'est régulièrement réuni en 2016 pour analyser toutes les situations contraires aux valeurs et au Code de Conduite du Groupe SIFCA, qui lui ont été remontées, et a pris des actions visant à renforcer l'éthique et l'environnement de contrôle au sein de la société.

5. Surveillance du dispositif de contrôle interne

La surveillance du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques est organisée comme suit :

- L'Audit Interne met en œuvre un plan d'audit annuel, établi conformément à la cartographie des risques, en vue de donner une assurance indépendante au Conseil d'Administration, au Comité d'Audit et à la Direction Générale, sur l'efficacité du dispositif de contrôle interne et de

gestion des risques. Le plan d'audit interne est discuté avec la Direction Générale de SAPH, puis approuvé respectivement par la Direction Générale du Groupe SIFCA et, en dernier ressort, par le Comité d'Audit.

- Les réunions de Comité de Suivi permettent à la Direction Générale de la SAPH de rendre compte de ses performances aux membres dudit Comité, sur une base mensuelle. L'Audit Interne présente également les points d'audit interne et les risques majeurs au cours de ces réunions.
- Le Comité d'audit SAPH se réunit au moins quatre fois dans l'année, en vue d'examiner les performances financières et opérationnelles de la société, l'analyse des risques et les plans d'actions associés, ainsi que les activités des audits internes et externes. Le Comité d'audit communique les comptes rendus de ses réunions et le rapport annuel de ses activités au Conseil d'Administration.
- Le Conseil d'Administration, à travers ses réunions, assure une gouvernance du processus de surveillance du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la société.

6. Limitation des pouvoirs du Directeur Général

En dehors des limitations imposées par la loi et les règlements, le Directeur Général soumet à un accord préalable du Conseil d'Administration, les actions suivantes :

- Conclusion d'accords de prêt ou d'emprunt, facilités de paiement, sous quelque forme que ce soit et, plus généralement, tout contrat significatif avec des tiers impliquant un engagement financier supérieur à 100 Millions de FCFA, non prévu dans le budget;
- Initiation de procédures judiciaires, abandon de créances ou transaction mettant fin à un litige, pour un montant supérieur à 50 Millions de FCFA ;
- Le budget annuel dès lors qu'il est adopté, définit strictement le cadre d'action du Directeur général qui :
 - ne peut engager, en cours d'exercice, des charges, qui n'auraient pas été prévues, au-delà d'un montant de 50 Millions de FCFA ou supérieures à 5% du poste budgétaire concerné;
 - doit signaler au Conseil tout évènement

susceptible de compromettre significativement le déroulement du budget adopté par le conseil.

- En matière de gestion des ressources humaines :
 - Conclusion d'accord de prêt, facilités de paiement sous quelque forme que ce soit et, plus généralement, tout contrat significatif avec des employés impliquant un engagement financier supérieur à 10 Millions de FCFA, non prévu au budget ou qui dépasse le budget ;
 - Octroi à des employés soit, d'un salaire brut annuel supérieur à 30 Millions de FCFA, soit des conditions différentes de celles normalement en vigueur;
 - Attribution à un cadre, d'une augmentation de salaire supérieure à 20% ou des augmentations successives conduisant à une augmentation supérieure à 20% sur une période de 12 mois;
 - Toute décision d'augmentation collective des salariés;
 - Toute décision de licenciement collectif, dès lors qu'elle concernera plus de 10 (dix) salariés.

IV. PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ACTIVITES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE AU TITRE DE L'EXERCICE 2016

La synthèse des activités de gestion des risques et contrôle interne au titre de l'exercice 2016 se présente comme suit :

1. Principaux risques et les dispositions prises pour les gérer

a. Risques liés aux cours bas et volatiles du caoutchouc sur le marché international

Ce risque décrit une situation de cours du caoutchouc bas et/ou volatiles, impactant les prix de vente de la société et les marges qui en résultent. La tendance baissière continue des cours du caoutchouc, entamée depuis les pics de l'exercice 2011, s'est poursuivie en 2016.

Ainsi, le budget 2016 a été établi sur la base d'un prix de vente moyen de 674,45 FCFA/kg, sensiblement en-dessous de la moyenne de l'exercice 2015 (752,60 FCFA/kg, soit -10%). Le prix moyen de vente du caoutchouc obtenu par la SAPH sur l'année 2016 s'est, malgré tout, avéré meilleur qu'au budget (prix moyen

réalisé de 700,27 FCFA/Kg contre 674,45 FCFA/kg au budget). Ce prix moyen réalisé en 2016 reste toutefois en dessous des 752,6 FCFA/kg enregistrés en 2015.

Les principales conséquences de la baisse des cours du caoutchouc sur les activités de la SAPH sont les suivantes :

- Des résultats nets en baisse depuis l'exercice 2012, et négatifs depuis l'exercice 2014.
- Une capacité d'autofinancement des investissements et de l'activité réduite, générant une situation financière tendue pour l'entreprise et un endettement croissant.

Les principales actions mises en œuvre par la SAPH, au cours des trois dernières années, pour faire face à ce risque sont les suivantes :

- L'augmentation des capacités industrielles, afin de mieux absorber les coûts fixes et de générer des économies d'échelle. Eu égard à la baisse de la capacité d'autofinancement de l'entreprise, cette augmentation des capacités d'usage a été financée par emprunt bancaire. Un plan d'action d'optimisation du fonctionnement de ces capacités d'usage est mis en œuvre pour maximiser les volumes produits et rentabiliser les investissements réalisés. Ce point sur les volumes sera détaillé dans le risque n°2 ci-dessous.
- Une restriction significative au niveau des investissements. Seuls les investissements indispensables sont réalisés, et ceux-ci sont conditionnés par des études de faisabilité et de rentabilité approfondies. Une revue de l'exécution du budget des investissements est réalisée par la Direction Générale et discutée avec les instances de gouvernance de SIPH et SIFCA, dans le cadre du Comité d'Investissement SIFCA et du Comité de Suivi SAPH.
- Les achats de caoutchouc font l'objet d'une politique de couverture contre les risques de baisse de cours, principalement par la recherche concomitante de contrats de ventes correspondant au moins, aux cours internationaux sur la base desquels les caoutchoucs sont achetés. Des réunions mensuelles de Direction Générale sont organisées sur le sujet, en vue d'assurer que les achats de caoutchoucs réalisés, correspondent aux besoins de production, et sont correctement couverts par des contrats de ventes.
- L'optimisation des capacités de production est couplée à la recherche permanente d'un mix de produits fabriqués de bonne qualité permettant de maximiser le chiffre d'affaires de la société.

Les directions chargées de la production et de la qualité pilotent en permanence la réalisation des volumes et des qualités de production industrielle prévus. Cette partie sera détaillée dans le risque n°2 ci-dessous.

- Une gestion rigoureuse du besoin de financement de l'exploitation et des frais financiers qui en découlent, à travers une optimisation permanente des comptes de créances et dettes, ainsi que des stocks.
- Un plan d'économies sur tous les postes de charges de la société, qui a abouti, notamment, à une baisse sensible des frais généraux et à des programmes de licenciements économiques.

Le 4e trimestre 2016 est marqué par une remontée progressive des cours du caoutchouc, qui ont passé la barre des 2 dollars/kg, en fin d'année 2016 et se semblent se maintenir à ce niveau en ce début d'année 2017. A ce stade, la SAPH, qui vend à terme ses achats et productions, n'a pas encore tiré profit de la remontée des cours. De plus, il n'est pas possible de garantir que les cours vont se maintenir au-dessus des 2 dollars/kg ou continuer à s'apprécier sur le marché international. Par conséquent, la SAPH maintient ses actions de restriction et de veille sur cette problématique de fluctuations de cours du caoutchouc sur le marché international.

En vue de mieux analyser sa performance commerciale et financière, la société a mis en place un groupe de travail sur les modalités de traitement comptable des opérations de couverture des achats par des contrats de vente de caoutchouc ou des transactions sur les marchés boursiers, effectuées pour son compte par la holding SIPH.

b. Risques liés aux volumes et mix de produits commercialisés

Ce risque décrit une situation dans laquelle la SAPH ne saisirait pas les opportunités de hausse des volumes et de la qualité de sa production industrielle, malgré des capacités industrielles installées suffisantes, et nonobstant des marges de progression de sa chaîne de valeurs en termes de qualité des grades fabriqués.

En effet, pour maximiser son chiffre d'affaires et ses marges, la SAPH doit en permanence travailler simultanément sur des volumes plus importants et des grades de meilleure qualité qui pourraient être vendus à des prix plus compétitifs. Une recherche de volumes ne tenant pas compte des mix de produits fabriqués pourrait être pénalisante pour la société en termes de

marges nettes, et même aboutir à des pertes de marges malgré des volumes de ventes en augmentation.

Ainsi, dans le contexte actuel de baisse des cours du caoutchouc sur le marché international, la SAPH s'est engagée dans une politique de hausse simultanée des volumes et de la qualité de sa production industrielle, en vue d'obtenir non seulement des économies d'échelle, mais également d'optimiser son chiffre d'affaires de manière plus importante que la simple croissance des volumes.

Cette politique passe par une meilleure maîtrise des prévisions d'achats de caoutchouc, aussi bien en termes de volumes que de qualité. En effet, dans le contexte actuel, les hausses de production industrielle de la société ne peuvent être assurées que par les achats de caoutchouc. La production agricole propre de la SAPH ne devrait, en principe, pas connaître d'augmentation sensible au cours des cinq prochaines années.

Les principales actions prises pour accroître les volumes et la qualité de la production sont les suivantes :

- Au niveau des volumes, les deux usines de grandes capacités construites en 2014 et 2015 (Bongo et Rapides-Grah d'une capacité nominale respective de 10.8 tonnes/heure et de 10 tonnes/heure) ont permis à la SAPH de réaliser des volumes de ventes record de 156 543 tonnes en 2016 contre 124 000 tonnes en 2015, soit une hausse de plus de 25%. Ces volumes vendus en 2016 sont toutefois en-dessous du budget initial, qui avait été établi à 163 674 tonnes. En utilisant mieux ses capacités d'usinage, la SAPH pourrait dépasser les 170 000 tonnes avec les usines existantes. De plus, des projets de capacités industrielles supplémentaires sont planifiés ou à l'étude pour les prochaines années.
- Au niveau des mix produits, la SAPH s'est dotée, il y a trois ans, d'une direction de la qualité, en vue d'améliorer sensiblement les grades produits, ainsi que le processus d'alignement de la production industrielle avec la recherche des contrats de ventes. Des indicateurs de performance ont été définis pour suivre en permanence le respect des grades et des délais d'embarquement des contrats. L'ensemble de ce dispositif est en amélioration continue, en vue de concilier en permanence la recherche de volumes de production avec l'obtention d'un mix de grades vendus d'une qualité toujours améliorée.

c. Risques liés au processus d'élaboration de l'information financière et des états financiers qui en résultent

Le passage de la SAPH au système informatique intégré SAP, en juillet 2015, a généré des problématiques de gestion du changement significatives. En effet, ce nouvel environnement informatisé impose à la SAPH, les principaux changements suivants :

- Une adaptation de l'organisation générale de l'entreprise au nouvel environnement, notamment les organigrammes et les fiches de postes ;
- Une prise en compte systématique de ce nouvel environnement dans la fixation des objectifs et l'évaluation des performances au sein de l'entreprise ;
- Une culture du changement au sein du personnel, en vue d'adapter les méthodes de travail et les comportements au nouvel environnement ;
- Une actualisation des reportings opérationnels et financiers, en vue de s'aligner au mieux sur les potentialités et contraintes du système ;
- Des formations en vue de permettre à l'ensemble de l'entreprise de disposer des outils nécessaires pour être performant dans ce nouvel environnement.

Ces problématiques de conduite du changement sont importantes pour assurer une bonne utilisation de ce système intégré et ainsi, garantir la fiabilité des états financiers qui en résultent.

Au cours de l'exercice 2016, la SAPH a poursuivi ses actions de conduite du changement, commencées au cours de l'année précédente. Les principales actions mises en œuvre sont les suivantes :

- La tenue régulière des comités de suivi relatifs au fonctionnement du système SAP, et qui permettent de discuter et rechercher des solutions aux anomalies et axes de progrès identifiés dans le système ;
- Le renforcement du support de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) du Groupe SIFCA à la SAPH, à travers l'assistance en permanence, d'experts SAP par processus d'activités ;
- La création, au sein de la SAPH, de postes de « coordonnateurs SAP » pour les processus de production industrielle, de gestion des activités agricoles et d'achats/gestion de stocks de pièces de rechanges, intrants et autres consommables. Ces coordonnateurs sont chargés de suivre le fonctionnement des modules concernés sous SAP, en vue d'apporter une assurance à la

Direction Générale sur la correction réalisation des opérations et l'intégrité des données.

- La mise en place de groupes de travail pour chacun des principaux processus sous SAP, en vue d'analyser les problématiques liées au fonctionnement de ce système et d'y apporter des solutions.
- La mise en place d'un calendrier de clôture comptable mieux adapté au fonctionnement du système SAP, ainsi que la résolution progressive des problématiques générées par le système en matière de fiabilité de l'information comptable et financière.
- Des actions de formation et de communication à l'égard du personnel, en vue de répondre aux exigences techniques et culturelles générées par ce nouveau système d'information.
- La reconfiguration et l'amélioration continue des reportings, en vue de tirer tous les avantages générés par le système en termes d'information de pilotage des activités de l'entreprise.

L'ensemble de ce plan d'actions a permis de garantir la fiabilité de l'information financière et opérationnelle issue de SAP tout au long de l'année et, en particulier, à la clôture de l'exercice 2016. Ce dispositif devra s'inscrire dans un processus d'amélioration continue au cours des prochaines années.

Les principaux axes d'amélioration portent notamment sur les points suivants :

- Le renforcement et la formalisation de la gestion des incidents intervenant dans le système, notamment les risques liés à la rupture des flux SAP et ses incidences sur l'information financière;
- La mise en œuvre des améliorations majeures identifiées par rapport à la solution SAP existante, notamment l'intégration totale des problématiques de planification de la production, le fonctionnement standard du bilan matières valorisé ou encore les rapprochements inter-compagnies.
- La poursuite des actions de conduite du changement, notamment l'adaptation permanente de l'organisation au nouveau système d'information, la mise à jour des descriptifs de postes et l'actualisation des procédures de contrôle interne.

d. Risques liés aux évolutions réglementaires et autres facteurs externes affectant le secteur d'activité du caoutchouc en Côte d'Ivoire

Le secteur de la production agricole et industrielle de caoutchouc en Côte d'Ivoire a été marqué par les événements majeurs suivants au cours de l'exercice 2016 :

- Un projet de réforme des filières hévéa et huile (annoncé par le Gouvernement de Côte d'Ivoire, lors du Conseil des Ministres du 27 Juillet 2016 et dont le projet de loi a été adopté au Conseil des Ministres du 21 décembre 2016) : quel que soit le contenu de cette réforme, elle aura forcément un impact sur les activités de la SAPH et des autres acteurs du secteur. Les axes stratégiques de cette réforme ont été fixés par le Gouvernement et les travaux sont en cours en vue de la mise en place du projet.
- La problématique des exportations « sauvages » de caoutchoucs humides (appelés communément fonds de tasses) : ces exportations, réalisées par des opérateurs privés, échappent aux retenues de la structure des prix de l'APROMAC (organe de gouvernance de la filière), ainsi qu'à la taxe sur le chiffre d'affaires des caoutchoucs usinés. En échappant à ces retenues et taxes, ces exportateurs de « fonds de tasses » sont en mesure de pratiquer de meilleurs prix d'achat aux planteurs que les usiniers. Cette concurrence déloyale affecte l'approvisionnement des usiniers et l'équilibre général de la filière.
- La commercialisation des produits finis de la SAPH, réalisée principalement à l'exportation, a été impactée par les taxes et surcharges portuaires, qui connaissent des évolutions régulières. Cette activité est également impactée par les crédits de TVA, et tout le dispositif nécessaire pour la préparation des dossiers de remboursement et la récupération des fonds.

Plusieurs autres évolutions de l'environnement externe impactent les activités de la SAPH. Nous avons uniquement choisi de mettre en évidence ces points, qui constituent les principaux facteurs relevés au cours de l'exercice 2016.

La SAPH met en œuvre un dispositif de veille sur ces problématiques, en vue de les gérer de façon proactive. Ce dispositif de veille, conduit par la Direction Générale, est piloté par le Conseil d'Administration qui définit les grands axes, valide et suit les plans d'actions. Des séances de travail et groupes de réflexions sont

également menés avec les autres acteurs de la filière en vue de définir, chaque fois que nécessaire, des réponses communes à ces problématiques.

2. Programme des activités de l'audit interne au titre de l'exercice 2016

La Direction de l'Audit Interne du Pôle Caoutchouc du Groupe SIFCA est en charge de réaliser des missions d'assurance et de conseil à la SAPH. Cette Direction met en œuvre un programme d'audit interne annuel, établi conformément à la cartographie des risques. Ce plan d'audit interne est validé par le Comité d'Audit de SAPH et la Direction Générale du Groupe SIFCA.

Les conclusions issues de la mise en œuvre de ce plan d'audit interne sont matérialisées par des rapports formels communiqués aux Directions Générales de SIFCA et SAPH. La synthèse de la mise en œuvre du programme d'audit interne est présentée au Comité d'Audit SAPH par le Directeur de l'Audit Interne du Pôle Caoutchouc.

Le plan d'audit mis en œuvre au titre de l'exercice 2016, a comporté les principales missions et diligences suivantes :

- Revues mensuelles de l'ensemble du bilan matières de la SAPH (stocks de matières premières, productions industrielles, ventes et stocks de produits finis) et des principaux indicateurs de performances de l'activité sur l'ensemble des sites de la société ;
- Missions d'évaluation de la fiabilité des procédures de contrôle interne et d'examen de l'efficacité des actions de conduite du changement, suite au passage de la société au système intégré SAP. Les processus examinés au cours de l'exercice 2016 sont les suivants : achats de caoutchoucs et paiement des fournisseurs, production industrielle du caoutchouc et processus d'établissement de l'information financière.
- La revue des activités d'achats de caoutchoucs et de gestion des ponts bascules de la SAPH.
- Audit des comptes de la société au 30 septembre 2016, afin de préparer la clôture annuelle 2016.
- Revues périodiques des achats autres que le caoutchouc (intrants, pièces de rechanges et autres consommables), ainsi que des stocks liés.
- Suivi des principales recommandations formulées au cours des audits internes

précédents, notamment sur la gestion des investissements industriels et l'évaluation des opportunités d'optimisation des coûts de revient du caoutchouc.

Ce plan d'audit interne s'ajoute à d'autres activités récurrentes réalisées par la Direction Audit Interne du Pôle Caoutchouc en 2016, notamment :

- L'évaluation de la gestion des risques, sa mise à jour trimestrielle et le suivi du plan d'actions de réponse aux risques majeurs identifiés ;
- La participation aux principaux groupes de travail mis en place pour renforcer les dispositifs de contrôle interne de la société, notamment sur les processus de commercialisation du caoutchouc, de bilan matières ou encore de gestion de stocks.

Les missions de l'audit interne, ainsi que les travaux d'analyse des risques et de suivi des plans d'actions de réponses aux menaces et opportunités majeures, ont fait l'objet de rapports à l'attention de la Direction Générale et de présentation au Comité d'Audit SAPH, au cours de l'exercice 2016.

3. Compte-rendu des activités du Comité d'Audit SAPH au titre de l'exercice 2016

Le Comité d'audit SAPH s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2016, aux dates suivantes :

- 16 février 2016,
- 18 mars 2016,
- 05 septembre 2016,
- 28 novembre 2016.

Un rapport des activités du Comité d'Audit au titre de l'exercice 2016, a été établi et présenté au Conseil d'Administration du 06 décembre 2016, par le Président du Comité d'Audit, M. Banga AMOIKON.

Les recommandations formulées par le Comité d'Audit, au Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2016 ont principalement porté sur les points suivants :

- La recherche de solutions pour assurer une meilleure lisibilité des résultats nets probables de la société et mieux garantir l'exécution du budget, nonobstant le contexte de fluctuations des cours du caoutchouc sur le marché international.
- Le renforcement et la formalisation des stratégies de financement des investissements et de l'exploitation, dans ce contexte de fluctuations des cours du caoutchouc sur le marché international.

- L'impérieuse nécessité de renforcer la fiabilité et la fluidité des processus d'établissement de l'information financière dans le nouveau système d'information intégré SAP.
- Le renforcement des plans d'actions définis pour améliorer la qualité des produits fabriqués et optimiser la valorisation de ces produits lors de la commercialisation.
- La maîtrise de tous les indicateurs qui déterminent la rentabilité de la SAPH.
- Le renforcement des mesures de protection des actifs industriels de la SAPH, en vue de se prémunir contre les sinistres. Au cours de l'exercice 2016, des sinistres ont été enregistrés dans des sociétés de caoutchoucs exerçant en Côte d'Ivoire et dans d'autres pays d'Afrique.
- Au niveau des activités agricoles, certaines problématiques importantes ont été abordées, telles que les difficultés croissantes à obtenir de la main d'œuvre de saignée à la SAPH, et plus généralement dans la filière.
- Le projet de réforme de la filière hévéa et les incidences qu'il pourrait avoir sur la SAPH et l'ensemble des acteurs du secteur.

4. Compte-rendu des activités du Comité de suivi SAPH au titre de l'exercice 2016

Le Comité de suivi s'est réuni mensuellement, à l'exception du mois de Décembre 2016 où il a été annulé pour des raisons de calendrier.

Les réunions « normales » ont consisté à la revue des grands indicateurs quantitatifs et à l'examen des clôtures mensuelles.

Les actions correctives par rapport aux dérives constatées ont été décidées et ont fait l'objet d'un suivi. Les investissements budgétés ont également fait l'objet d'un suivi, afin de s'assurer de la réalisation de ce budget et du suivi des procédures indiquées pour leur lancement. Il a été notamment décidé en février 2016 de contraindre davantage le budget, au vu de la chute des cours constatée en début d'année.

La réunion d'octobre 2016 a été consacrée, comme tous les ans, à la finalisation du Budget qui a été présenté au Conseil d'Administration du 06/12/2016. Les rapports du Comité de Suivi ont été communiqués par son président au PCA.

5. Compte-rendu des activités du Comité d'éthique SAPH au titre de l'exercice 2016

Le Comité d'Éthique de la SAPH a été mis en place le 30 septembre 2015, suite au lancement des Valeurs et du Code de Conduite du Groupe SIFCA. Ce comité est composé de cinq membres : le directeur général, le directeur de l'audit interne, le directeur des ressources humaines, un directeur d'unité agro-industrielle et un délégué du personnel.

Les missions principales du Comité d'Éthique sont les suivantes :

- S'assurer de la bonne mise en œuvre du Code de Conduite du Groupe SIFCA, promouvoir les valeurs du Groupe et contribuer à instaurer un environnement de travail sain, propice à l'atteinte des objectifs de la SAPH ;
- Traiter les plaintes et autres remontées qui lui sont faites par le personnel et d'autres tiers, dans la plus grande confidentialité.

Les membres du Comité d'Éthique ont signé un engagement spécifique d'exemplarité, d'objectivité et de devoir de réserve, qui a été diffusé à l'ensemble du personnel au cours de l'exercice 2016.

Le Comité d'Éthique s'est réuni 13 fois au cours de la période 2015-2016. Le programme des activités du Comité d'Éthique, au cours de cette période, a principalement comporté les travaux suivants :

- Organiser et mettre en œuvre la formation de l'ensemble du personnel (cadres, agents de maîtrise et employés) aux Valeurs et au Code de Conduite du Groupe SIFCA ;
- Faire signer le Code de Conduite par l'ensemble du personnel et collecter, en toute confidentialité, l'ensemble des déclarations du personnel, notamment en matière de conflits d'intérêts réels ou potentiels ;
- Procéder à l'analyse des situations de conflits d'intérêts réels ou potentiels du personnel et la définition de solutions adaptées, en liaison avec les agents concernés ;
- Assurer le traitement des plaintes et autres remontées, adressées au Comité d'Éthique par le personnel. Huit (8) cas ont été reçus et traités par le Comité d'Éthique sur la période 2015-2016.

TITRE 3 – AUTRES INFORMATIONS

1. La détermination des rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Le Conseil d'Administration fixe les modalités et le montant de la rémunération du Président du Conseil d'Administration. Le cas échéant, les avantages en nature qui lui sont attribués, sont fixés de la même manière.

Les principes et les règles arrêtés par le Conseil d'Administration, pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux, sont basés sur des critères liés aux compétences, à l'expérience et aux responsabilités de chacun des mandataires sociaux.

2. Rémunération des mandataires sociaux

Les indemnités de fonctions allouées aux administrateurs et mandataires sociaux au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à un total de FCFA 219 Millions.

3. Participation des actionnaires aux assemblées générales

La participation des actionnaires aux assemblées générale est régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et applicables aux sociétés faisant appel public à l'épargne.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, pour chaque actionnaire, sur simple justification de son identité, à l'enregistrement comptable préalable de(s) action(s) à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte, soit dans le registre de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité, au plus tard au troisième jour ouvrés précédant la réunion de l'Assemblée, à zéro heures, heures locales.

Toutefois, il faut être propriétaire de cinq (5) actions pour participer aux Assemblées Générales Ordinaires.

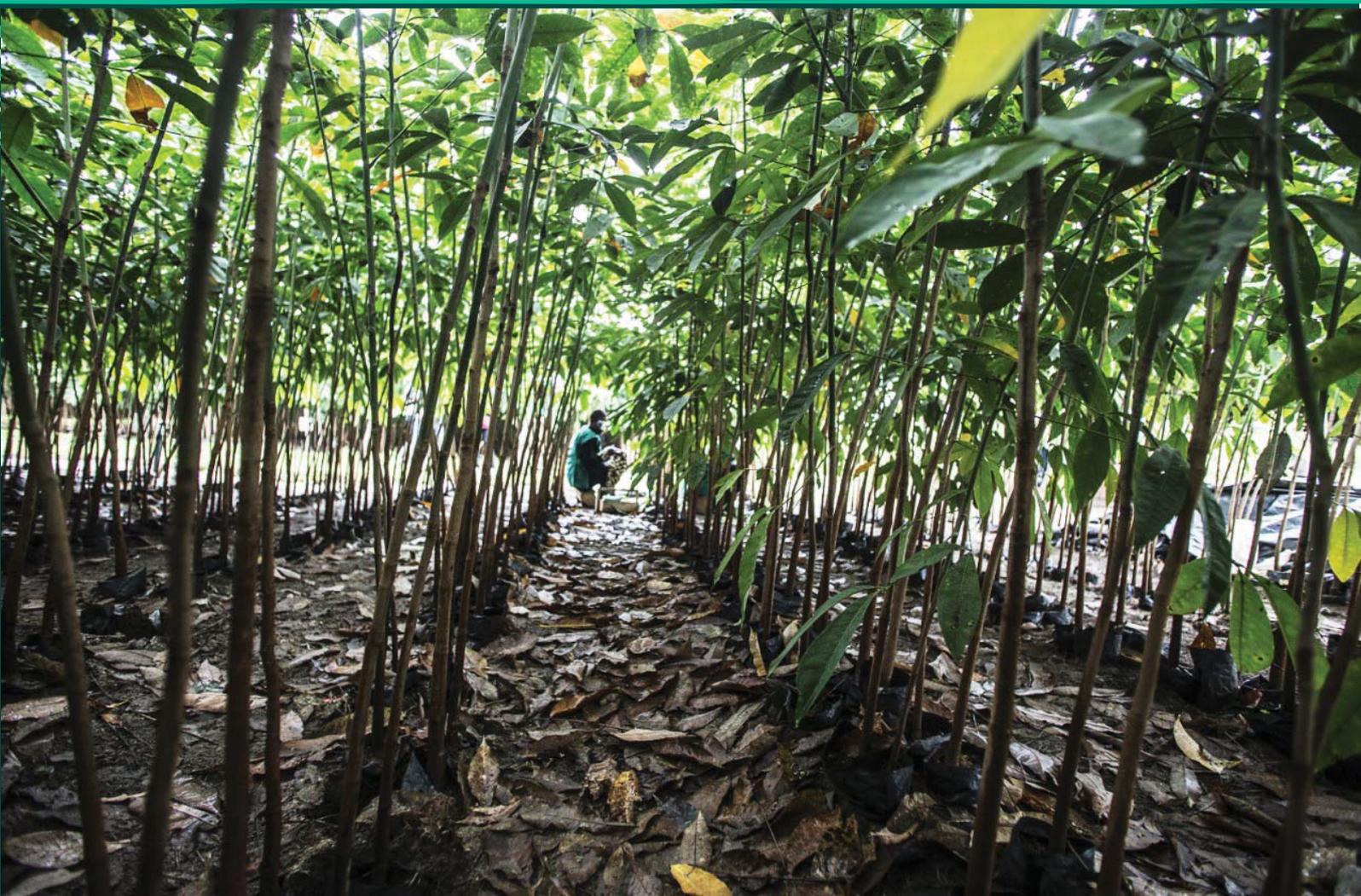
Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix.

**Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Jean-Louis BILLON**



Tasses de latex

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES





Immeuble Alpha 2000
20ème étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01



Immeuble Longchamp
2, boulevard Roume
01 BP 3989 Abidjan 01

Aux Actionnaires
Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH)
01 B.P. 1322 Abidjan 01

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS (EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Aux actionnaires de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH),

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société SAPH, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société SAPH, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'Etat annexé.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable de l'OHADA.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire et aux dispositions légales qui encadrent l'indépendance des commissaires aux comptes. Nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés d'audit	Traitement des points clés d'audit
1. Inventaire physique des immobilisations	Travaux d'audit effectués
Au cours du second semestre 2015, la société a mandaté un cabinet externe pour la réalisation d'un inventaire physique de ces immobilisations. Les conclusions de cet inventaire physique ont été rendues en janvier 2016. Ces travaux ont conduit à la constatation d'un produit net de 631 millions de F.CFA. Ce produit est une économie de charges résultant des reclassifications des immobilisations qui ont abouti à une révision des amortissements pratiqués.	Nous avons contrôlé la correcte évaluation et la correction comptabilisation de ce produit par l'examen critique du rapport d'inventaire et par des tests substantifs réalisés sur les reclassifications comptables opérées.
2. Valorisation des actifs agricoles	Travaux d'audit effectués
Les actifs agricoles (hors pépinières) figurant dans le patrimoine de la société s'élèvent à 35 835 millions de F.CFA au 31 décembre 2016, non compris les productions encours qui se chiffrent à 21 448 millions de F.CFA.	Les diligences ci-après ont été mises en œuvre pour le contrôle de la correcte évaluation de ces actifs au bilan de la société au 31 décembre 2016 : <ul style="list-style-type: none">Analyse critique des procédures de contrôle interne qui sous-tendent l'imputation des dépenses incorporées dans les coûts de production des actifs concernés ;Contrôle du caractère incorporable des dépenses imputées dans les coûts de production des actifs concernés ;Contrôle de cohérence des augmentations des immobilisations agricoles encours avec la production immobilisée de la période ;Analyse et contrôle de la justification des charges transférées en production immobilisée ;

- Calcul des dotations aux amortissements des actifs agricoles mis en production ;
- Rapprochement des mouvements comptables (transferts et sorties) sur les actifs agricoles à l'état de suivi des opérations agricoles tenu à jour par la Direction des Opérations Agricoles de la société.

3. Valorisation du stock de matière première Travaux d'audit effectués

Le stock de fond de tasse (latex coagulé) est spécifique au secteur d'exploitation agro-industrielle du caoutchouc naturel.

Il représente au 31 décembre 2016 une valeur brute de 14 863 millions de F.CFA, soit environ 54% de la valeur brute totale de l'ensemble des stocks détenus par SAPH et 7% du total bilan à cette date.

Le fond de tasse, humide par nature, fait l'objet d'un suivi physique et en valeur en équivalent caoutchouc sec (Dry Rubber Content ou DRC). Ce processus fait appel à l'utilisation d'un taux de DRC estimé sur la base de relevés historiques, pour la gestion physique des mouvements, avec des corrections systématiques reposant sur les données réelles post-usinage recueillies (DRC effectifs).

L'application des principes de gestion physique du stock, de mesure et de correction du DRC adoptés par la société sont déterminants pour la fiabilité des valeurs du stock et des consommations de matière première reflétées dans les états financiers. La direction et le conseil d'administration accordent une attention particulière au suivi et au traitement des écarts DRC.

Compte tenu de l'importance du stock de matière première et du risque sur sa valorisation lié au traitement des écarts DRC, l'audit de ce stock a été considéré comme un point clé de l'audit.

Nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- Nous avons vérifié la permanence des procédures de gestion du stock de fond de tasse et testé leur mise en œuvre ;
- Nous avons vérifié que l'audit interne a procédé à des contrôles systématiques incluant un bouclage du stock de fond de tasse et exploité les conclusions de ses travaux ;
- Nous avons obtenu et corroboré les explications de la variation entre le DRC estimé et le DRC effectif ;
- Nous avons assisté à l'inventaire physique du stock de matière première sur tous les sites de stockage et vérifié que les quantités physiques traduisaient les mouvements enregistrés convenablement affectés du taux DRC ;
- Nous avons revu les calculs détaillés de valorisation du stock de matière première acquis auprès des producteurs indépendants, au regard des prix d'achat officiels (APROMAC) et des frais d'achat internes imputés dont nous avons vérifié la réalité et la cohérence.

Sur la base de nos travaux, nous avons conclu que la valorisation du stock de matière première, notamment le traitement des écarts DRC, a été réalisée de façon appropriée et conformément aux procédures adoptées par la société.

4. Incorporation des charges financières dans le coût des actifs agricoles **Travaux d'audit effectués**

La société a contracté plusieurs crédits spots ainsi qu'un emprunt de 30 milliards de F.CFA afin de financer ses investissements (industriels et agricoles). Les charges d'intérêts afférentes, directement liées à ces investissements se sont élevées à 4 896 millions de F.CFA.

En application des dispositions du droit comptable de l'OHADA éclairée par les références techniques à la norme IAS 23 (charges d'emprunts), les charges d'intérêts susvisées ont été incorporées dans les coûts d'acquisition et de production des actifs immobilisés que les financements externes concernés ont servi à financer.

Nous avons contrôlé le correct traitement de ce retraitement et son impact sur les comptes de l'exercice 2016, en nous assurant que les conditions édictées par le référentiel comptable pour sa mise en œuvre sont effectivement remplies, et en vérifiant que les incidences comptables qui en résultent sont correctement évaluées.

5. Apurement des comptes « fournisseurs, factures non parvenues » **Travaux d'audit effectués**

SAPH a procédé à la migration de son système d'information vers le logiciel intégré SAP au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015. A cette occasion, la reprise dans le nouveau système des soldes de tiers en particulier, a été réalisée en veillant à ne pas y transférer des pertes éventuelles pour défaut de justification des opérations qui n'avaient pu être examinées de façon détaillée et systématique.

Ainsi par prudence, les transactions enregistrées dans certains comptes « fournisseurs, factures non parvenues » avaient donné lieu à la constatation de charges dans l'attente d'une analyse fine.

Dans l'optique de la fiabilisation des bases de données sous SAP, des travaux d'apurement des comptes de fournisseurs ont été effectués et ont conduit la société à annuler des charges de 976 millions de F.CFA qui avaient été comptabilisées en 2015 dans les livres comptables de la société.

Vu l'importance des montants en jeu et du risque éventuel de constatation de produits fictifs, l'audit de l'apurement des comptes « fournisseurs, factures non parvenues » a été considéré comme un point clé de l'audit.

Nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- Nous avons obtenu les détails des soldes « fournisseurs, factures non parvenues » transférées de l'ancien système d'information tels que reconstitués par la société
- Pour les transactions significatives, nous avons procédé à la confirmation de soldes avec les fournisseurs concernés et rapproché les réponses obtenues des soldes enregistrés dans les livres comptables de la société ;
- Nous avons minutieusement examiné la documentation justifiant les charges constatées à la clôture de l'exercice 2015 et qui ont fait l'objet d'annulation à l'issue des investigations menées au cours de l'année 2016 ;
- Nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des comptes de charges et de fournisseurs tenant compte des régularisations effectuées ;

- Nous avons vérifié que des faits subséquents ne conduisent pas à remettre en cause les reprises de charges.
- Sur la base de nos travaux, nous estimons que les montants de charges antérieures annulés par la société étaient justifiés.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables éditées par le Système comptable de l'OHADA, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

II- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article 746 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, le registre de titres nominatifs de la société n'avait pas été transmis par la société à la date de ce rapport.

Abidjan, le 14 avril 2017

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Mazars Côte d'Ivoire

Edouard Messou
Expert-comptable Diplômé
Associé

Armand Fandohan
Expert-comptable Diplômé
Associé

ANNEXE 1 PORTANT RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

+Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- nous fournissons également au conseil d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

* *

*



Immeuble Alpha 2000
20ème étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01



Immeuble Longchamp
2, boulevard Roume
01 BP 3989 Abidjan 01

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH)

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS
DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU DROIT
DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016)



Immeuble Alpha 2000
20ème étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01

Immeuble Longchamp
2, boulevard Roume
01 BP 3989 Abidjan 01

Aux Actionnaires
Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH)
01 B.P. 1322 Abidjan 01

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes conclues entre la société et l'un de ses administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint, ou entre la société et l'un de ses actionnaires détenant une participation supérieure ou égale à 10 % du capital social, ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général, directeur général adjoint ou autre dirigeant social détenant une participation supérieure ou égale à 10 % du capital de la société, à l'exclusion des conventions normales portant sur des opérations conclues à des conditions habituelles.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours des exercices antérieurs.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2016

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée aux articles sus-visés conclue au cours de l'exercice 2016.

2. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2016

2.1. Convention d'assistance technique

Administrateurs concernés

- Monsieur Bertrand Vignes,
- Monsieur Alassane Doumbia,
- Monsieur Jacques Hollander, représentant la société CFM,
- Monsieur Thierry Serres, représentant la société Michelin Finance B.V.,
- Monsieur Pierre BILLON représentant la société SIPH.

Nature et modalités

SIPH apporte à SAPH une assistance technique dans les domaines du management et de la gestion, des techniques agricoles et industrielles, de la gestion des achats aux planteurs villageois et de la formation continue. En contrepartie des prestations, la convention prévoit une rémunération annuelle fixée à 1.5 % du chiffre d'affaires caoutchouc depuis l'exercice 2012.

Cette convention a pris effet le 1er janvier 2007 et la charge supportée par SAPH au titre de l'exercice 2016 s'élève à 1.644 millions de F.CFA.

2.2. Convention de commercialisation avec SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Bertrand Vignes,
- Monsieur Alassane Doumbia,
- Monsieur Jacques Hollander, représentant la société CFM,
- Monsieur Thierry Serres, représentant la société Michelin Finance B.V.,
- Monsieur Pierre BILLON, représentant la société SIPH.

Nature et modalités

SAPH s'est engagée à vendre à SIPH l'intégralité de sa production destinée à l'exportation en dehors de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les modalités de détermination des prix d'achat par la société SIPH à la société SAPH, telles que stipulées dans la convention, tiennent compte de l'évolution du marché mondial du caoutchouc.

Cette convention a pris effet le 1er juillet 1999 et est conclue pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction par période d'un an. Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans ce cadre s'élève à 108 740 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2016.

2.3. Convention de mise à disposition de locaux à usage professionnels avec SIFCA

Administrateurs concernés

- Madame Lucie Barry Tannous,
- Monsieur Alassane Doumbia.

Nature et modalités

SIFCA met à la disposition de SAPH des locaux professionnels d'une superficie de 640 m² sis au lot 37 bis CS 63, Rue des Thoniers en zone portuaire. Cette convention a pris effet le 1er janvier 2007 et est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

La convention prévoit que SAPH supporte une charge locative mensuelle de 6,4 millions de F.CFA.

Au titre de l'exercice 2016, SAPH a supporté pour ces loyers professionnels une charge de 77 millions de F.CFA hors taxes.

2.4. Convention de commercialisation de bois d'hévéas avec SANIA

Administrateurs concernés

- Madame Lucie Barry Tannous,
- Monsieur Alassane Doumbia.

Nature et modalités

SAPH s'est engagée à vendre à SANIA des copeaux de bois d'hévéas issus de l'abattage de ses arbres en fin d'exploitation.

Cette convention a pris effet le 12 février 2014 et est conclue pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction par période d'un an. Le prix de la tonne est fixé à 19.650 F.CFA bord champ. Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans ce cadre s'élève à 210 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2016.

2.5. Convention d'achat avec SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Bertrand Vignes,
- Monsieur Alassane Doumbia,
- Monsieur Jacques Hollander, représentant la société CFM,
- Monsieur Thierry Serres, représentant la société Michelin Finance B.V.,
- Monsieur Pierre BILLON, représentant la société SIPH.

Nature et modalités

SAPH achète par l'intermédiaire de SIPH l'ensemble des biens qu'elle souhaite acquérir en dehors de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Le volume d'achat réalisé par SAPH dans ce cadre s'élève à 817 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2016.

Ces transactions n'ont pas fait l'objet d'une convention formelle soumise à l'approbation préalable du conseil d'administration.

2.6. Convention de commercialisation de bois d'hévéas avec SUCRIVOIRE

Administrateurs concernés

- Monsieur Bertrand Vignes,
- Madame Lucie Barry Tannous,
- Monsieur Alassane Doumbia.

Nature et modalités

SAPH vend à SUCRIVOIRE des copeaux de bois d'hévéas issus de l'abattage de ses arbres en fin d'exploitation.

Le prix de la tonne est fixé à 19.650 F.CFA bord champ. Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans ce cadre s'élève à 27 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2016.

La convention n'a pas été formalisée et soumise à l'approbation préalable du conseil d'administration.

2.7. Convention de commercialisation de régimes de palme avec PALMCI

Administrateurs concernés

- Madame Lucie Barry Tannous,
- Monsieur Alassane Doumbia.

Nature et modalités

SAPH vend à PALMCI des régimes de palme issus de la récolte de ces plantations de palmiers de Divo et de Rapides-Grah.

Le prix au kilogramme est fixé suivant le même barème que celui applicable aux planteurs villageois. Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans le cadre de cette vente s'élève à 50 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2016.

Ces transactions n'ont pas fait l'objet d'une convention formelle soumise à l'approbation préalable du conseil d'administration.

Abidjan, le 14 avril 2017

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Mazars Côte d'Ivoire

Edouard Messou
Expert-comptable Diplômé
Associé

Armand Fandohan
Expert-comptable Diplômé
Associé



Immeuble Alpha 2000
20ème étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01

Immeuble Longchamp
2, boulevard Roume
01 BP 3989 Abidjan 01

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH)

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ET REMBOURSEMENTS
DE FRAIS DE VOYAGE AU PROFIT DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION (ARTICLE 432 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA
RELATIF AU DROIT DES SOCIETES ET DU GIE)**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016)



Immeuble Alpha 2000
20ème étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01

Immeuble Longchamp
2, boulevard Roume
01 BP 3989 Abidjan 01

Aux Actionnaires
Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH)
01 B.P. 1322 Abidjan 01

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES REMUNERATIONS
EXCEPTIONNELLES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE VOYAGE AU PROFIT DES
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais de voyage au profit des membres du Conseil d'Administration de la société SAPH au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Nous n'avons pas été informés de rémunérations ou de remboursements visés à l'article précité.

Abidjan, le 14 avril 2017

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Mazars Côte d'Ivoire

Edouard Messou
Expert-comptable Diplômé
Associé

Armand Fandohan
Expert-comptable Diplômé
Associé

PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2016 tels qu'ils lui ont été présentés, et qui se soldent par un résultat net bénéficiaire de 1.169.858.662 de FCFA.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 438 et suivants de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, approuve les conventions qui y sont présentées.

Cette résolution est approuvée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2016, d'un montant de 1.169.858.662 FCFA au compte «Report à nouveau».

Le compte «Report à nouveau» qui présentait un solde créditeur de 38.594.540.605 FCFA, présentera suite à cette affectation un nouveau solde créditeur de 39.764.399.267 FCFA.

Cette résolution est approuvée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que les mandats des administrateurs suivants arrivent ce jour à expiration, décide de renouveler lesdits mandats pour une durée de trois (3) ans :

- Monsieur Alassane DOUMBIA
- Monsieur Bertrand VIGNES
- Michelin Finance (B.V) Pays-Bas

Les mandats ainsi renouvelés expireront lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelés à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est approuvée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de ratifier la cooptation de Monsieur Jean-Louis BILLON intervenue lors de la réunion du Conseil d'Administration datée du 15 février 2017, en remplacement de monsieur Pierre BILLON, démissionnaire.

Le mandat de monsieur Jean-Louis BILLON expirera à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est approuvée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément à la proposition du Conseil d'Administration, décide d'approuver le montant de 151 Millions de FCFA d'indemnités de fonction allouées aux administrateurs, en rémunération de leurs activités au titre de l'exercice 2016.

En outre, l'Assemblée Générale décide de fixer le montant à allouer aux administrateurs au titre des indemnités de fonction pour l'exercice 2017 à un montant de 160 Millions de FCFA.

Cette résolution est approuvée à

A TITRE EXTRAORDINAIRE

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur le fractionnement des actions demandé par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), décide de réduire la valeur nominale des actions de la société pour la porter de 2.855 FCFA à 571 FCFA.

En conséquence de cette décision, le nombre d'actions de la société sera multiplié par 5 et les 5.111.601 actions de la société d'une valeur nominale de 2.855 FCFA chacune, seront remplacées par 25.558.005 actions d'une valeur nominale de 571 FCFA chacune.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide en conséquence de la résolution qui précède, de modifier comme suit l'article 7 des statuts :

« ARTICLE 7- CAPITAL SOCIAL»

Le capital social est fixé à la somme de **QUATORZE MILLIARDS CINQ CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLIONS SIX CENT VINGT MILLE HUIT CENT CINQUANTE CINQ (14.593.620.855) FCFA.**

Il est divisé en 25.558.005 actions de 571 FCFA chacune de valeur nominale.

Cette résolution est approuvée à

NEUVIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs :

- ▶ A monsieur Jean-Louis BILLON, Président du Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, à l'effet de procéder à la modification des statuts de la société, à leur signature et d'en effectuer le dépôt au rang des minutes d'un Notaire et plus généralement accomplir toutes les formalités subséquentes ;
- ▶ Au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est approuvée à

SAPH : D'hier à aujourd'hui

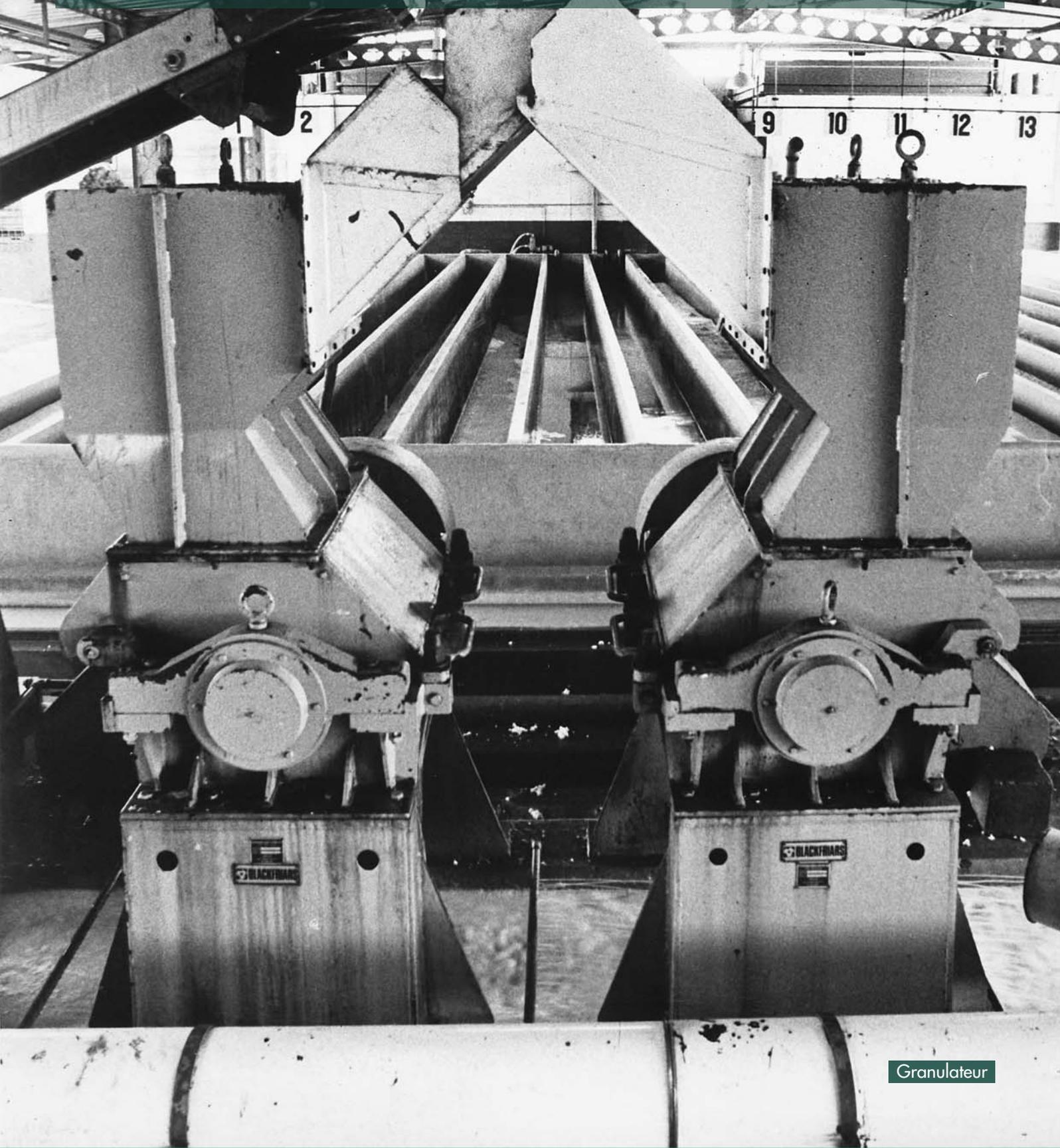
Fondée le 29 décembre 1956, à l'initiative d'un groupe de sociétés françaises bénéficiant d'une longue expérience de la culture d'hévéas acquise au Vietnam et au Cambodge, SAPH a débuté ses activités sous l'impulsion de la Société Indochinoise de Plantation d'Hévéas (SIPH).

Cette naissance marque aussi le début de la belle histoire de la filière hévéicole en Côte d'Ivoire dont Ousrou et Toupah, dans le secteur de Dabou, et Bongo dans la zone de Bonoua, au sud-est constituent le top départ des premières plantations initiées entre 1956 et 1964 sur une superficie de 8000 hectares.

Les deux premières usines de Toupah et Bongo ont été mises en route en 1965 avec à la clé l'extension des plantations et la création de nouvelles parcelles dans le sud-ouest du pays de 1973 à 1982.

Ainsi verront le jour les Unités Agricoles intégrées de Rapides-Grah dans le sud-ouest avec une superficie de 5.000 ha, puis Bellié, dans le sud-est.

Aujourd'hui, 1er producteur de caoutchouc naturel en Afrique de l'ouest, avec plus de 160.000 tonnes de caoutchouc usinées portées par plus de 6.000 salariés, SAPH compte 5 sites et exploite 21.500 hectares de plantations propres intégrées (PPI) dont 17.500 hectares en saignée et encadre plus de 73.000 planteurs sur 219 015 hectares de plantations privées.





Siège Social, Immeuble Ex SIT
Rue des Galions Zone portuaire
01 B.P. 1322 Abidjan 01

Tél. : + 225 21 75 76 25
Fax : + 225 21 75 76 40
+ 225 21 75 76 42
+ 225 21 75 76 43

Email : communication@sifca.ci

